

ENSSIB
Ecole nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**Le système de bibliothèques de
l'Université Libre de Berlin :
une exception**

Gaëla Bru

Sous la direction de Dominique Arot,
Secrétaire général du Conseil Supérieur des Bibliothèques
Directeur de stage : Petra Strunk

2001

Remerciements

Je voudrais remercier tout le personnel de la bibliothèque universitaire de L'université Libre de Berlin, qui m' a accueillie avec beaucoup de gentillesse, et en particulier, pour leur aide précieuse, le directeur, Ulrich Naumann, la responsable formation, Petra Strunk, la directrice du département des services aux publics, Doris Fouquet-Plümacher, et Manfred Volk, responsable catalogage.

Je voudrais également remercier le personnel de la bibliothèque de philologie, et en particulier Klaus Ulrich Werner, directeur, et Frau Göring, directrice des langues romanes.

J'aimerais exprimer également ma gratitude à Dominique Arot pour son aide précieuse, ainsi qu'à Ingrid Neumann du Goethe-Institut, qui a pris les premiers contacts à Berlin.

Le système de bibliothèques de l'Université Libre de Berlin : une exception

Les bibliothèques dans les universités allemandes sont organisées en « systèmes » qui regroupent les bibliothèques de composantes et la bibliothèque universitaire. Ces systèmes sont organisés de manière centralisée (à une strate) ou décentralisée (à deux strates), suivant le degré d'indépendance des bibliothèques de composantes. Le système de bibliothèques de l'Université libre de Berlin est le plus important d'Allemagne ; il est structuré traditionnellement de manière très décentralisée. Le coût de cette forme d'organisation, cependant, a amené la mise en place d'une réforme, qui constitue une exception par rapport aux autres systèmes. Ce mémoire définit les différents types d'organisation des systèmes, et explique les raisons de leur coexistence, avant de présenter le cas particulier de l'Université Libre de Berlin, et la solution originale qu'elle met en place.

Bibliothèques universitairesAllemagne**

Enseignement supérieurBibliothèques**Allemagne**

The system of libraries of the Berlin Free University : an exception

Libraries in German universities are organized in systems grouping together departmental libraries as well as the university library. These systems function in a centralized way (in one level) or a decentralized way (two levels) thus following the degree of autonomy of the departmental libraries. The Berlin Free University system is the biggest in Germany. It is traditionally structured in a very decentralized way. However, the cost of this type of organization brought on a reform which is an exception compared to the other systems. This report defines the two types of organization and explains the reasons of this coexistence before presenting the particular case of the Berlin Free University and the original solution it set up.

University LibrariesGermany**

UniversitiesLibraries**Germany**

Das Bibliothekssystem der Freien Universität Berlin : eine Ausnahme

Die Bibliotheken der deutschen Universitäten sind in Systemen organisiert, die die Teilbibliotheken und die Universitätsbibliothek umfassen. Je nach Autonomiestufe der Teilbibliotheken werden diese Systeme einschichtig oder zweischichtig aufgebaut. Das Bibliothekssystem der Freien Universität ist das größte System Deutschlands und es arbeitet traditionell sehr dezentralisiert. Die mit einer derartigen Struktur verbundenen hohen Kosten haben jedoch dazu geführt, eine Reform zu gestalten, die im Vergleich zu den anderen Systemen als Ausnahme gilt. Dieser Bericht zielt darauf, die unterschiedlichen Organisationstypen sowie die Gründen deren Koexistenz zu verdeutlichen, und die von der Freien Universität Berlin angewandte eigenartige Lösung darzustellen.

UniversitätsbibliothekDeutschland**

HochschulenBibliotheken**Deutschland**

Bibliothekssystem

Sommaire

Introduction	8
Rapports entre bibliothèques au sein des universités allemandes	11
1. Bibliothèques universitaires et bibliothèques d'institut depuis 1945	12
1.1. Etat des lieux en 1945	12
1.2. Débats autour de la « nouvelle bibliothèque »	14
2. Un exemple de système à deux strates : l'Université Albert-Ludwig de Fribourg	17
2.1. Présentation rapide	17
2.2. Histoire du système	18
3. Un exemple de système à une strate : Constance	19
3.1. Présentation rapide	19
3.2. Histoire du système	20
4. Une bibliothèque de l'ancienne RDA : la Humboldt-Universität de Berlin	21
4.1. Présentation rapide	22
4.2. Histoire du système	22
Le système de bibliothèques de la Freie Universität	25
1. Des conditions particulières à la Freie Universität	25
1.1. Une bibliothèque universitaire tard venue	25
1.2. L'université au cœur des révoltes de 1965 à 1970	26
2. L'évolution du système de bibliothèques de la Freie Universität	28
2.1. Le plus grand système d'Allemagne	28
2.2. Des moyens moins importants depuis les années 1990	31
3. Nécessité de la réforme en 1996	33
3.1. Des perspectives budgétaires préoccupantes	33
3.2. Un système trop hétérogène	34
La mise en place d'une structure originale	36
1. La proposition d'un système à une strate	36
1.1. Organisation proposée	36
1.2. Avantages attendus	38
1.3. Débat	39
2. L'organisation choisie en 96 : concentration à échelle décentralisée	41
2.1. Réorganisation des rapports entre les bibliothèques	42

2.2.	La bibliothèque universitaire prend en charge des services centraux	44
3.	Rapide état des lieux en 2001 : mise en place difficile de la réforme	46
3.1.	Les services centraux de la BU	47
3.2.	La position délicate de la BU dans le nouveau système	48
3.3.	La bibliothèque de philologie : une bibliothèque en construction	49
	Conclusion	52
	Bibliographie	57
	Table des annexes	62

Introduction

A Berlin, trois universités accueillent les étudiants : l' Université Libre de Berlin (*Freie Universität Berlin*, FU) au Sud-Ouest, la Humboldt Universität au centre, anciennement en secteur soviétique, et , pour les sciences de l'ingénieur, la Technische Universität au Nord-Ouest. La FU est la plus grande de ces trois universités, et l'une des plus prestigieuses d'Allemagne. Elle est située principalement à Dahlem, au coeur d'un quartier résidentiel très vert, où elle a élu domicile à l'hiver 1948, pendant le blocus de Berlin. Sur ce campus, on ne compte pas moins de 110 bibliothèques, qui rassemblent en tout 7,6 millions de documents, en plus de la bibliothèque universitaire, et toutes ces structures forment ce que nos collègues allemands appellent un *Bibliothekssystem*, système de bibliothèques. Nous garderons ce mot de système, qui fait référence à une logique d'organisation héritée de la biologie¹, et décrivant un objet complexe, formé de composant distincts reliés entre eux par un certain nombre de relations ; le système est le cadre d'étude très général de cet objet, et permet d'étudier ses relations².

L'Allemagne compte 78 systèmes, ce qui représente 790 bibliothèques d'universités au total. On distingue généralement entre *einschichtiges Bibliothekssystem* et *zweischichtiges Bibliothekssystem*, soit entre des systèmes à une ou deux strates, c'est à dire plus ou moins centralisés. Le système dit à une strate a été mis en place dans les universités fondées dans les années 60, et représente aujourd'hui semble-t-il la tendance majeure de l'évolution des bibliothèques allemandes. Le système dit à deux strates s'observe dans toutes les anciennes universités, dont la FU. Cette notion recouvre une grande variété de situations. L'idée est ici que

¹ C'est ce que rappelle Ulrich Naumann au début de *Hochschulbibliothekssysteme im Vergleich*

² Le français, dans la tradition Saint-Simonienne, emploie plutôt la notion de réseau, à partir de la métaphore de l'organisme animal. C'est une notion connotée très positivement, qui implique l'idée de modernité et d'efficacité. La notion de système est beaucoup plus neutre, un système n'est pas une organisation performante, ce n'est même pas forcément une organisation ,mais un « ensemble complexe ». Nous garderons donc le mot « système ».

les bibliothèques d'institut ou de faculté conservent une très grande autonomie, particulièrement en matière d'acquisition et de budget, par rapport à la bibliothèque universitaire. Il peut cependant y avoir différents degrés de coopération entre les bibliothèques, et la BU peut prendre en charge plus ou moins de tâches pour l'ensemble du système. Ce système est le plus cher, notamment en coût de personnel et d'entretien des locaux, et engendre une très grande hétérogénéité de pratiques professionnelles sur le campus.

Le système de la FU, dirigé par Ulrich Naumann, est actuellement à la fois le système le plus important d'Allemagne, en terme de budget et de nombre de bibliothèques, et le plus décentralisé. Cette situation cependant est en cours d'évolution, à la suite d'une réforme adoptée en 1996. Depuis la chute du mur, les moyens de la FU ont beaucoup diminué, comme dans toutes les universités allemandes, puisqu'il faut désormais, avec la même enveloppe budgétaire, prendre en charge les bibliothèques des Länder de l'Est, si bien qu'il est devenu impossible de financer plus de 100 bibliothèques avec leurs locaux, leurs personnels, et surtout, d'acheter quatre ou cinq fois le même titre ou le même abonnement sur le campus. Il a donc fallu envisager une rationalisation du système. Cependant, de très grandes protestations se sont élevées contre le système à une strate, et c'est finalement une voie médiane qui a été choisie, sur le principe de la « décentralisation centralisée à moyenne échelle ». Le système de bibliothèques de la FU représente donc une exception parmi les systèmes de bibliothèques dans les universités allemandes.

Nous conduirons ainsi notre étude de ce système, en présentant d'abord l'origine des deux types de systèmes et en donnant des exemples d'application, afin de mieux comprendre en quoi le choix de la FU est original. Nous tenterons ensuite d'éclairer les particularités contextuelles qui peuvent permettre de comprendre pourquoi ce choix a été fait, avant de le décrire plus en détail, et de tenter d'en dresser un bilan à mi-parcours

On trouvera en annexe quelques rapides mises au point sur l'environnement institutionnel des bibliothèques allemandes, qui auraient alourdi le mémoire, mais qu'il est important de connaître pour comprendre le cadre de cette étude, ainsi qu'un petit lexique bibliothéconomique bilingue, une présentation des principales bibliothèques de l'université, et un plan du campus de Dahlem.



Panneau indicateur à Dahlem

Rapports entre bibliothèques au sein des universités allemandes

Il est important de rappeler en commençant que l'Allemagne est un Etat Fédéral composé, depuis la réunification, de 16 *Bundesländer* dont l'autonomie est assez importante, notamment dans le domaine culturel ; c'est le concept de « *Kulturhoheit* », ou souveraineté culturelle. L'enseignement primaire et secondaire est entièrement régi par le Land, et l'enseignement supérieur en grande partie : le Bund donne les grandes orientations de l'organisation des études et de la recherche, et participe au financement des structures. Les études supérieures en Allemagne sont fondées sur le double principe de la *Lehrfreiheit* et de la *Lernfreiheit*, c'est à dire de la liberté d'enseignement et de la liberté de formation : les enseignants bâtissent leur cours librement dans le cadre des matières enseignées à l'université ; les étudiants regroupent leurs cours et TD comme ils le désirent, passent leurs examens quand ils le souhaitent, d'où une autonomie dans leur rapport à la documentation qui est frappante pour un observateur français. Il faut également donner quelques rapides précisions sur le fonctionnement des universités allemandes, avant de rentrer dans le monde des bibliothèques. Les universités allemandes ont une autonomie administrative (« *Selbstverwaltung* »), c'est-à-dire qu'elles choisissent elle-même leur président, qui n'est pas forcément un professeur titulaire, et attribuent les postes d'enseignants. Elles ont au niveau du Land une assemblée politique élue, le *Wissenschaftlicher* ou *Akademischer Senat*, qui décide du budget et des grandes orientations en matière culturelle. C'est lui, en particulier, qui rédige la loi sur l'enseignement supérieur (*Hochschulgesetz*) de chaque Land. Les Universités sont divisées en facultés, ou domaines disciplinaires (*Fachbereiche*). Ces domaines regroupent laboratoire(s), bibliothèque(s) et institut(s). En plus de ces structures propres aux facultés, on trouve des structures centrales, dont la bibliothèque universitaire.

1. Bibliothèques universitaires et bibliothèques d'institut depuis 1945

On commencera ici par montrer comment se sont développés les deux types de système depuis la guerre, avant de prendre des exemples de bibliothèques représentatives. On verra que la distinction entre système à une et deux strates s'est mise en place en même temps que la FU se développait.

1.1. Etat des lieux en 1945

Les pertes matérielles dues à la guerre et aux bombardements qui ont suivi sont extrêmement importantes ; on³ les estime à 15 millions d'ouvrages pour l'ensemble des bibliothèques d'étude. Les bibliothèques universitaires ont perdu en tout 3,4 millions de volumes, ce qui représente environ 34% des fonds. Tous les établissements n'ont pas été touchés cependant de la même manière, le plus touché étant la bibliothèque de Francfort sur le Main, qui a perdu 500 000 de ses 650 000 volumes lors du bombardement du train qui les transportait dans un endroit plus sûr. L'enseignement allemand est désorganisé ; on cite souvent le titre symbolique d'un ouvrage de Georg Picht, paru en 1964 : *die deutsche Bildungskatastrophe*, « la catastrophe de l'enseignement en Allemagne ».

Dans un premier temps, l'organisation des rapports entre bibliothèques au sein de l'université n'est pas remise en question, et en particulier la distinction entre deux types de bibliothèques : les bibliothèques d'institut⁴ ou de laboratoires ou d'autres composantes, que nous appellerons bibliothèques d'institut abrégé en BI, et la bibliothèque universitaire. Ces deux types de structure représentent deux niveaux de la documentation au sein de l'université, chacun ayant son autonomie budgétaire et administrative. On retrouve cette différenciation dans les

³ Georg Leyh, « Katastrophe und Wiederaufbau der deutschen Bibliotheken », in *Libri*, 1951, n°1, page 219 et suivantes.

⁴ Centres d'enseignement et de recherche spécialisés, regroupés en « domaines disciplinaires » ou « facultés ».

missions et les tutelles des établissements : la bibliothèque universitaire relève du ministère de la culture du Land et répond de la documentation de toute l'université, elle a des missions interrégionales, dans le cadre du Prêt Entre Bibliothèques en particulier⁵. Les BI, en revanche, ne relèvent que de leur institut. Les rapports entre ces bibliothèques sont fixés depuis 1891 par le décret Althoff en Prusse, qui a été repris dans les autres régions. Les trois universités fondées au lendemain de la guerre à Mayence, Sarrebruck et Berlin (la FU) mettent en place un système à double niveau.

On voit donc que les rapports entre bibliothèques au sein de l'université sont relativement stables, malgré quelques remises en cause depuis le début du siècle, et quelques prises de position en faveur d'une centralisation des services de documentation. Le mémoire de la Deutsche ForschungsGemeinschaft (cf. annexe 1) de 1955 témoigne de cet état d'esprit, qui est celui de la communauté des chercheurs représentée par l'institution. L'idée générale de ce document est que les deux strates ne sont pas rivales, et qu'elles doivent se compléter.

Le mémoire énonce une série de principes :

- Pas de hiérarchisation, les deux niveaux ne sont pas subordonnés l'un à l'autre et ne doivent pas l'être (*Gleichberechtigung*)
- Le concept de bibliothèque encyclopédique universelle (*Universalbibliothek*) développant ses collections également dans toutes les matières étant illusoire, la BU ne doit acheter que les titres les plus importants dans les matières enseignées à l'université.
- En revanche, il est difficile de définir le champ d'acquisition des BI, qui doivent répondre à des besoins précis de l'enseignement et de la recherche.

⁵ A propos de l'organisation du PEB en Allemagne : Le Bescond Isabelle, *Prêt entre bibliothèques et fourniture de documents dans les bibliothèques allemandes d'étude et de recherche*. <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Coop/Stag/Lebes/System.html/> [consulté le 23/06/2001] Ministère de l'éducation nationale, sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation, et Deutsches Bibliothekssintitut.

- La BU doit fournir une assistance technique et professionnelle aux BI, et assurer l'unité et la qualité du catalogage dans l'université, mais elle ne peut en aucun cas imposer de règle.
- Un catalogue commun à l'université n'est pas indispensable (sa constitution coûterait trop cher par rapport à son utilité !)

La position de la DFG est particulièrement conservatrice, elle représente une profession de foi qui prévaut depuis une cinquantaine d'années en Allemagne, et qui, pour des raisons budgétaires, devient de plus en plus utopique : « *les deux anciennes catégories de bibliothèques devraient donc, dans la plupart des cas, pouvoir encore suffire aujourd'hui. Il faudrait seulement les renforcer tous les deux* »⁶

1.2. Débats autour de la « nouvelle bibliothèque »

C'est le rapport d'une autre institution qui relance le débat : le *Wissenschaftsrat* (cf. annexe 1). L'une des différences majeures entre ces deux institutions est le poids des préoccupations du gouvernement fédéral. Non que celles-ci n'aient aucune influence au sein de la DFG, mais cette institution représente plutôt la communauté des chercheurs, où les décisions sont prises selon un principe démocratique. En revanche, la mission du *Wissenschaftsrat* est, entre autre, de tenir compte des finances de l'Etat Fédéral. L'étude qui lui a été demandé pour conduire à la publication, en 1964, de recommandations concernant les nouvelles fondations d'universités⁷, ne pouvait donc pas maintenir sans faille l'utopie des deux strates indépendantes et complémentaires.

Ce rapport prend la forme de 82 recommandations très concrètes à propos des personnels et des locaux nécessaires. Une partie concerne les bibliothèques de l'enseignement de l'enseignement supérieur, où sont envisagés entre autres les rapports entre bibliothèques universitaires et bibliothèques d'institut. C'est cette partie que nous allons évoquer ici,

⁶ „Die beiden alten Bibliothekstypen dürften also im allgemeinen heute noch genügen. Man möge sie nur beide stärken“ *Instituts- und Hochschulbibliotheken. Denkschrift der Deutschen Forschungsgemeinschaft. Bonn, Bad-Godesberg* : DFG, 1955, pages 15 et suivantes, cité par U. Naumann dans *Hochschulbibliothekssysteme im Vergleich*, page 44

⁷ *Empfehlungen des Wissenschaftsrates zum Ausbau der wissenschaftlichen Einrichtungen. Teil II : Bibliotheken.* Bonn : Bundesdruckerei, 1964.

mais il est important, avant de commencer, de signaler que la publication de ces recommandations a eu une très grande influence sur le développement de la BU de la FU, bien qu'il s'agisse d'une université déjà fondée, et en dehors même de la question de ses rapports avec les bibliothèques d'instituts : la publication de ces recommandations a rendu plus flagrant le manque de moyens et la faiblesse de la bibliothèque de la FU par rapport aux autres bibliothèques universitaires⁸. Ainsi vient-elle juste d'atteindre le seuil de 300 000 unités documentaires, que le conseil scientifique estimait nécessaire comme base de départ lors de la création d'une BU, alors que sa fondation remonte à 1952. Son budget de quatre millions de DM paraît également bien insuffisant. On peut dire que c'est en 1964, soit 16 ans après la fondation de la FU, que la bibliothèque universitaire prend vraiment sa place parmi les bibliothèques de la FU. Les recommandations de 1964 maintiennent en apparence le statu quo entre bibliothèques dans l'université, mais en formulant plusieurs conditions : il faut plus de coopération, tout en renforçant le budget des bibliothèques universitaires. De plus, pour les nouvelles fondations, le conseil scientifique ajoute une « clause d'essai » (*Erprobungsklausel*), recommandant de mettre à l'épreuve de nouvelles structures qui puissent répondre aux missions des établissements d'enseignement supérieur. Il ne semble pas, en 1964, que ces recommandations soient de nature à bouleverser les rapports entre bibliothèques dans l'université. Les dernières nées des universités, en effet, ont mis en place des systèmes de bibliothèques traditionnels, y compris à Bochum qui ne date que de 1960. Il semble⁹ que les rédacteurs des recommandations aient eu à l'esprit une bibliothèque universitaire centrale très forte, aux compétences élargies, au sein d'un système de bibliothèques indépendantes, mais en étroite coopération, où tout le personnel exerçant des tâches de bibliothécaire relèverait du directeur de la bibliothèque universitaire. Aussi ces

⁸ „Eine Politische Geschichte“, de Uwe Schlicht in *Freie Universität*, page 9

⁹ U. Naumann, *Bibliothekssysteme im Vergleich*, page 47.

recommandations, qui ne mettent pas en cause l'organisation historique, sont-elles adoptées au Congrès des bibliothécaires sans grand débat.

En fait, la « clause d'essai » sera prise au mot et utilisée pour mettre en place une forme d'organisation toute nouvelle. C'est à Bielefeld dès 1964 qu'est expérimenté le premier système « *einschichtig* », à une strate. Le directeur Helmut Schelsky, un sociologue, développe le concept de *gegliederte Gesamtbibliothek*, bibliothèque commune divisée, une seule bibliothèque dont les collections sont en libre-accès¹⁰, et dont les départements décentralisés, c'est à dire situés à proximité des lieux d'enseignement et de recherche, remplissent les missions traditionnellement dévolues aux BI. Il s'agit donc d'un système intégré ; la même idée sera mise en place à Constance, sans qu'il y ait eu semblait-il¹¹, de concertation préalable.

Les réactions à ces nouveaux principes d'organisation sont variées : « *[Avec cette réforme], les tenants du nouveau „système à une strate“ (...) n'eurent pas seulement à vaincre l'opposition interne de tous les bibliothécaires qui jugeaient positivement le résultat du développement historique, ou qui le considéraient comme un donné immuable, mais aussi la résistance des professeurs, qui souhaitaient avoir pour leurs instituts des bibliothèques sous leur propre contrôle, où puisse se poursuivre la tradition de la bibliothèque privée d'érudit.* »¹².

Cependant, toutes les nouvelles universités adoptent un système intégré. La DFG prend en compte ces évolutions dans un nouveau mémoire en 1970, qui reconnaît la fonctionnalité des systèmes à une couche, et leur intérêt économique. Il recommande en conséquence, dans tous les

¹⁰ La question de l'intérêt et des conditions de possibilité du libre-accès aux collections dans les bibliothèques fait l'objet d'un débat en Allemagne depuis le début du XX^e siècle. Ce débat se résout dans les années qui suivent la guerre, pour le libre-accès, dans les bibliothèques publiques d'abord, puis dans les bibliothèques universitaires et d'étude ; l'influence de l'occupant américain n'étant pas étrangère à cette évolution, influence sensible lors de l'ouverture de l'*Amerika Gedenk Bibliothek* à Berlin en 1954.

¹¹ U. Naumann, op. cit.

¹² „Dabei hatten die Vertreter des neuen „einschichtigen Bibliothekssystems“ (...) nicht nur den innerbibliothekarischen Widerstand all derer zu überwinden, die die historische Entwicklung positiv beurteilten oder jedenfalls als gegeben hinnahmen, sondern auch den Widerstand der Professoren, die sich für ihre Institute Bibliotheken in eigener Regie wünschten, in denen sich die Tradition der privater Gelehrtenbibliothek fortsetzen konnte“ Uwe Jochum, *Kleine Bibliotheksgeschichte*, page 183.

systèmes, la mise en place de commissions consultatives pour les acquisitions (*Erwerbungsabsprachen*), la constitution d'un catalogue commun à toutes les bibliothèques de l'université, le regroupement de tous les périodiques à la BU, et la gestion unifiée des personnels de bibliothèques par la BU. Ces recommandations sont largement présentées et commentées dans un numéro spécial de la revue professionnelle *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*¹³, mais diversement prises en compte dans les universités. A Fribourg, par exemple, le système à deux strates a été profondément réformé, comme on va le voir, alors que les bibliothèques du système de la Freie Universität resteront longtemps très indépendantes.

Au terme de cette présentation, il est intéressant de donner quelques exemples de bibliothèques universitaires allemandes, qui permettront de mieux comprendre l'originalité du système de la FU.

2. Un exemple de système à deux strates : l'Université Albert-Ludwig de Fribourg

L'étude du système de bibliothèques de l'université de Fribourg est particulièrement intéressante : il s'agit en effet, comme à la FU, d'un système à deux couches, mais qui s'est réformé dès les années 70 dans le mouvement du mémoire de la DFG, par l'intermédiaire de la loi sur les bibliothèques du Bade-Wurtemberg, qui s'en inspire.

2.1. Présentation rapide

La bibliothèque universitaire a été fondée en 1457, année de fondation de l'université de Fribourg, au Sud du Bade-Wurtemberg, qui compte aujourd'hui environ 20000 étudiants et 2800 enseignants. Les locaux datent de 1978, car le bâtiment précédent, de 1903, était devenu trop vétuste.

¹³ W. Haenisch et Cl. Kottelwesch : „Vom Strukturwandel deutscher Hochschulbibliotheken.“ *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie* 1973, numéro spécial 14.

La bibliothèque universitaire met à disposition de ses usagers un fond encyclopédique, avec une nette prédominance des sciences humaines, dont le catalogue contient plus de 3,3 millions de notices (5 627 titres de périodiques). Elle conserve également des fonds anciens très importants : environ 5000 manuscrits et incunables, et 35.000 volumes d'imprimés du 16e et du 17e siècles (provenant notamment des bibliothèques des jésuites.).

Bibliothèque universitaire	
Nombre de notice dans le catalogue	Env. 3 millions
Nombre de notices dans le catalogue en ligne	Env. 1,4 millions
Bibliothèques de composantes	
Emplois relevant de la BU, dans les bibliothèques de composantes	env. 35
Ordre de grandeur des bibliothèques	La plupart des catalogues contiennent entre 2.000 et 50.000 notices Quelques collections plus importantes, d'env. 150.000 notices.
Estimation du total des fonds détenus par les bibliothèques de composantes	env. 2 millions

2.2. Histoire du système

C'est dans les années 1970 que la trop grande dispersion des services de documentation apparaît comme excessive. À côté de la bibliothèque universitaire coexistent en effet plus de 120 bibliothèques décentralisées de composantes (instituts, séminaires ou hôpital) issues en partie des collections de professeurs. Pendant longtemps, elles ont pu se développer en autarcie grâce à un soutien financier important, si bien que la BU était devenue secondaire pour bon nombre de chercheurs et de médecins. Le budget d'acquisition de la bibliothèque universitaire pour les monographies et les périodiques reflétait cette situation : il ne représentait que la moitié du budget total des autres bibliothèques. Cependant, avec la hausse des coûts de la documentation, liée à l'interdisciplinarisation croissante de la recherche, qui implique des acquisitions de plus en plus larges, et la stagnation ou la baisse des budgets d'acquisition, il est apparu de plus en plus clairement que les bibliothèques de composantes n'étaient plus à même d'assurer un développement satisfaisant des collections dans leur secteur.

La réforme du système s'est faite selon trois grandes orientations :

- Gestion des bibliothèques de composantes par des professionnels de la bibliothèque universitaire;
- Création d'un catalogue commun pour les monographies et les périodiques;
- Acquisitions concertées, et coordonnées par les conservateurs de la BU

Deux types de difficultés ont ralenti la mise en place de cette réforme : tout d'abord le manque de moyens en locaux, qui, jusqu'aux années 1990, a empêché d'agrandir les bibliothèques pour réunir des collections, ou créer de nouveaux établissements. Des difficultés internes à la mise en place d'une gestion unique se sont également manifestées parmi le personnel des bibliothèques. Elles ont été surmontées petit à petit en traitant l'intégration des établissements au cas par cas.

3. Un exemple de système à une strate : Constance

Le système de bibliothèques de Constance est l'un des premiers à avoir mis en place une « nouvelle bibliothèque », il est donc particulièrement intéressant de voir quelles ont été les idées forces du projet.

3.1. Présentation rapide

L'université de la ville de Constance¹⁴, au sud du Bade Wurtemberg, accueille des étudiants depuis l'automne 1966. A sa création, elle représentait une conception toute nouvelle de l'enseignement supérieur, ce que manifeste l'organisation de ses services documentaires. Elle dispense des enseignements en mathématiques, physique et biologie, informatique, en sciences humaines et sociales, en droit et en économie, dans un bâtiment qui revêt la forme, un peu inhabituelle, d'un bloc. La bibliothèque universitaire met à la disposition de ses usagers 1,8 millions de monographies et 6000 titres de périodiques, ainsi que d'autres documents audio-visuels et électroniques, en accès entièrement

¹⁴<http://www.uni-konstanz.de/>

libre. Ses horaires d'ouverture sont extrêmement généreux : il s'agit en effet, depuis 2000, de la première bibliothèque d'Allemagne ouverte 24h sur 24. Elle ouvre le lundi à 9h00, pour ne fermer que le vendredi à 23h00. Le week-end, elle est ouverte de 9h00 à 23h00 le samedi, et de 9h00 à 22h00 le dimanche. Le prêt et le bureau d'information sont ouverts seulement pendant la journée. On verra que son organisation architecturale facilite grandement cette extension des horaires d'ouverture.

3.2. Histoire du système

L'université de Bielefeld est, comme on l'a vu, la première université à avoir mis en place, et ce dès sa fondation en 1964, un système de bibliothèque intégré, à une seule couche, ce qui a fait à l'époque beaucoup de bruit, lançant la discussion autour de la « nouvelle bibliothèque ». Cependant, la réflexion menée à Constance autour de l'université à construire avait commencé auparavant, et il s'est agi, là aussi, tout de suite, de mettre en place un système à une strate. Il ne semble pas, cependant, qu'il y ait eu concertation, mais seulement concomitance, à partir de l'expertise du *Wissenschaftsrat*.

Le projet présenté en juin 1965 par le comité de fondation au gouvernement du Bade-Wurtemberg présente quelques particularités : ainsi, la nouvelle université n'est pas organisée en instituts mais en domaines disciplinaires, regroupant plusieurs matières, et dont les orientations de recherche et d'enseignement sont plus souples que celles des instituts, souvent liées à la spécialité d'un professeur. Cela signifie que les services documentaires doivent pouvoir couvrir de larges domaines. Le projet prévoit également un nombre réduit de bibliothèques, travaillant en coordination sous une seule direction, c'est le concept de « *gegliederte Gesamtbibliothek* », ou bibliothèque commune divisée, une seule bibliothèque pour plusieurs centres de recherche et d'enseignement. Ce concept dépasse la distinction généralement utilisée au sein des universités entre bibliothèque de consultation sur place et bibliothèque de prêt, tout en promettant des

structures proches des enseignants et des étudiants. Le directeur Joachim Stoltzenburg est à l'origine de ce choix novateur, et a beaucoup contribué à sa promotion par la suite.

Le bâtiment de l'université forme un bloc de 90 000 m² de surface, dont 22 000 m² sont occupés par la bibliothèque. Celle-ci donc n'a pas de bâtiment propre mais se trouve donc au cœur du bloc, accessible à partir de chaque étage, avec cependant une sortie unique, pour des raisons de sécurité. L'idée est de faire en sorte que la bibliothèque soit au plus près des étudiants et des chercheurs, comme le sont traditionnellement les bibliothèques d'institut, avec une entrée près de chaque domaine disciplinaire, des fonds entièrement en libre accès, et un catalogue en 50 exemplaires, afin que la recherche documentaire ne se fasse pas nécessairement dans la bibliothèque. Un deuxième bâtiment de 2000 m² a été ouvert en 1982, regroupant les collections de sciences dures, juste à côté des laboratoires, à 170 m environ à vol d'oiseau du bâtiment principal, ceci toujours dans l'idée de rester au plus près des utilisateurs. Toujours dans l'esprit des bibliothèques d'instituts, le travail est réparti entre huit équipes thématiques, afin de conserver la spécialisation par matière qui est traditionnellement une qualité des bibliothèques d'institut.

4. Une bibliothèque de l'ancienne RDA : la Humboldt-Universität de Berlin

On a choisi, parmi toutes les bibliothèques des « nouveaux Länder », de présenter le cas de la Humboldt-Universität (HU), afin de rester à Berlin et de présenter ainsi l'établissement contre lequel a été créé la FU en 1948 : on lit souvent que la FU est une université « anti » (*Antiuniversität*) ; c'est contre les évolutions de la HU après la guerre qu'elle a été fondée.

4.1. Présentation rapide

En 1810, lors de sa fondation, l'université de Berlin¹⁵ devait dans l'esprit de son fondateur Wilhelm von Humboldt, être la mère de toutes les universités modernes (*Mutter aller modernen Universitäten*), conçue pour dispenser une formation humaniste selon le principe de l'unité de la recherche et de l'enseignement (*die Einheit von Lehre und Forschung*). Le prestige de l'université est lié aux noms de ceux qui y ont étudié, enseigné, ou qui y ont mené des recherches, de Hegel à Einstein, en passant par Chamisso, Bismarck ou Karl Marx. Cette période glorieuse fut interrompue par la période nazie, puis par la mise en place de la RDA, et ce n'est que depuis les années 1990, après une histoire très douloureuse, qu'elle peut à nouveau être fidèle au mot d'ordre de son fondateur.

Professeurs	586
Etudiants inscrits au second semestre 2001	34 881
Dont étudiants étrangers	4 083

La bibliothèque universitaire de la Humboldt Universität met à la disposition de ses usagers presque 6 millions de documents, dont une grosse partie est constituée des fonds historiques du XIX^e siècle, très peu endommagés par la guerre. Elle conserve ainsi la bibliothèque des frères Grimm, soit 4 500 documents annotés. Les 22 annexes et la bibliothèque centrale universitaire (*Zentrale Universitätsbibliothek*) forment un système à une strate. Les annexes détiennent surtout les fonds spécialisés de leur secteur, et la bibliothèque centrale la littérature générale et interdisciplinaire.

4.2. Histoire du système

Durant les premières années, l'université de Berlin ne disposait pas de bibliothèque universitaire, c'était la Bibliothèque Royale (aujourd'hui bibliothèque nationale de Berlin, *Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz*), située en face, qui en faisait office. Il est apparu cependant

¹⁵ L'Université de Berlin, fondée en 1810 sur l'avenue d'Unter den Linden, s'est appelée de 1928 à 1949 « Friedrich Wilhelm Universität », et depuis 1949, Humboldt Universität.

assez rapidement indispensable de disposer d'une bibliothèque réservée aux étudiants, aussi la BU est-elle fondée en 1831, avec peu de moyens pour commencer : son catalogue compte 1668 notices en 1832. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'elle prend vraiment de l'ampleur, malgré la guerre, puis l'inflation et la crise des années 1930. Le développement de ses fonds est affecté moins brutalement qu'on aurait pu le croire par la prise de pouvoir des nazis, puis par les bombardements de la guerre. En effet, pendant la période nazie, si l'autodafé de 1933 a eu lieu devant l'université, il n'a pas détruit de livre de la BU, si bien qu'on trouve dans son catalogue des titres alors détruits, et dans une édition contemporaine de l'autodafé. De même, elle n'a subi que très peu de pertes lors du bombardement de Berlin, alors que ses fonds n'ont pas été mis à l'abri _ pour continuer à assurer le service. C'est le régime de la République Démocratique qui affectera le plus le développement de la bibliothèque. De 1945 à 1989, la bibliothèque universitaire se centralise. C'est même à partir des écrits du directeur alors en place, W. Goeber, qu'est rédigée la directive 22/69 du ministère de l'enseignement supérieur, qui, entre autre, place les bibliothèques d'institut sous l'autorité de la bibliothèque universitaire et de son directeur, en un système intégré. Après 1989, le système rentrera dans le réseau des systèmes de bibliothèques universitaires comme « *einschichtig* », à une strate.

La réintégration se fait donc sans problème en ce qui concerne la structure du système. En revanche, les fonds présentent en 1989 de très grosse lacunes pour les parutions des pays de l'Est. En effet, si les parutions de l'Est sont très bien couvertes, en parties grâce à de nombreux programmes d'échanges, les titres des pays de l'Est ne sont présents qu'à titre exceptionnel. Après la réunification, des fonds spéciaux sont accordés pour combler ces manques. La bibliothèque de la Humboldt Universität est aujourd'hui une des plus grandes d'Allemagne, même si le système de la Freie Universität est plus important.

On voit donc que les bibliothèques universitaires allemandes se définissent toujours par rapport à un système de bibliothèques, organisé

de manière centralisée ou décentralisée. L'organisation centralisée est aujourd'hui largement majoritaire : toutes les nouvelles BU l'ont adoptée, les BU issues des « nouveaux Länder » également. Cette tendance se manifeste dans la rédaction des lois sur l'enseignement supérieur de chaque Land, qui désignent la BU comme bibliothèque centrale (*Zentralbibliothek*)¹⁶. Le choix d'un système intégré permet d'assurer une meilleure coordination des services documentaires, et donc un meilleur service aux usagers. Cependant, c'est l'argument budgétaire qui a le plus souvent conduit aux réformes. On terminera par ce tableau comparatif des personnels dans les deux types de systèmes, établi à partir des statistiques nationales de 1998¹⁷

Nombre de Poste en ETP	Systèmes à une strate	Systèmes à deux strates
30 à 49	2	11
50 à 69	5	1
70 à 99	8	12
100 à 149	14	3
150 à 200	5	1
200 à 400	6	1
Moyenne	96	158

Le rapport est quasiment de 2 à 3, ce qui représente des économies considérables de personnel. La FU cependant, lors de sa restructuration, n'a pas choisi un système à une strate, nous allons voir pourquoi et comment.

¹⁶ L'étude a été réalisée par le directeur de la bibliothèque de Francfort sur le Main, Berndt Dugall. L'essai est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unibz.it/libraryconference/pdf/rel-Dugall.pdf/>

¹⁷ Bibliotheksstatistik 1998, Ehemaliges Deutsche Bibliotheksinstitut, <http://www.dbi-berlin.de>, tableau réalisé par Berndt Dugall.

Le système de bibliothèques de la Freie Universität

L'étude du système de bibliothèques de la FU implique de prendre conscience d'un certain nombre de particularités de cette université, qui influent sur son organisation.

1. Des conditions particulières à la Freie Universität

Ce n'est pas ici le lieu d'écrire une histoire de l'Université Libre de Berlin, mais il est important, dans le cadre de notre étude, d'éclairer les vingt premières années de cette histoire, la construction de la BU et les révoltes étudiantes des années 1960-70, afin de montrer la formation d'un état d'esprit dont on retrouvera les manifestations au moment de la réforme du système de bibliothèques.

1.1. Une bibliothèque universitaire tard venue

Après la guerre à Berlin, il devient très vite évident que, d'une part, l'université d'Unter den Linden¹⁸ est l'objet d'une grande attention de la part de la Kommandatura soviétique, et que, d'autre part, Berlin comme l'Allemagne se divisent en deux zones qui doivent vivre séparément. Berlin-Ouest n'a pas d'université. Pour la fondation d'une nouvelle université, qui constituerait l'antithèse de l'université soviétique, l'idée de Dahlem apparaît très vite. En effet, c'est dans ce quartier que se trouvaient de nombreux laboratoires de l'institut Kaiser-Wilhelm, rebaptisés instituts Max-Planck, qui dépendent de la Humboldt Universität, laboratoires où ont travaillé les plus célèbres des scientifiques allemands de l'entre-deux-guerres, dont A. Einstein et

¹⁸ La Kaiser Wilhem Universität, qui a des bâtiments sur l'avenue d'Unter den Linden, sera rebaptisée Humboldt Universität après la seconde guerre mondiale.

M. Planck. Les locaux des instituts, sont disponibles en partie, et il y a de la place pour de futurs bâtiments.

La Freie Universität de Berlin est fondée le 4 décembre 1948, en plein blocus. Les premières années sont difficiles, par manque d'argent et de bâtiments, les étudiants amènent eux-mêmes des meubles donnés jusqu'à leur nouvelle université... Des dons américains permettent de construire le Henry Ford Bau, du nom de la fondation donatrice, qui abrite la bibliothèque universitaire, ouverte en mars 1952, soit quatre ans après l'université. La photo ci-dessous montre la partie du Henry-Ford Bau réservé à la BU. Comme la Humboldt-Universität, donc, la FU a fonctionné quelques temps sans bibliothèque universitaire. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de bibliothèque pendant ce temps, car les instituts et les autres composantes (clinique ou séminaire¹⁹) ont très vite rassemblé tant bien que mal la documentation nécessaire à leur fonctionnement. Ce point est important pour comprendre l'importance des bibliothèques de composantes à la Freie Universität, et leur indépendance par rapport à la BU.



La bibliothèque universitaire dans le Henry-Ford Bau

1.2. L'université au cœur des révoltes de 1965 à 1970

L'Allemagne connaît elle aussi les révoltes étudiantes des années 60 et 70 observées dans toute l'Europe. Les conséquences à Berlin ont été très importantes et très longtemps sensibles, en raison de la situation

¹⁹ Enseignement d'une matière sous forme de travaux dirigés.

géopolitique de la ville. Les causes de ces révoltes ne sont pas à rechercher seulement dans cette situation mais aussi, comme en France, dans une remise en cause des modèles sociaux traditionnels. Il se trouve qu'à Berlin le modèle social et politique proposé par les Etats-Unis est particulièrement remis en cause, en raison inverse de l'importance qu'il a prise au moment notamment du blocus de l'été 1948²⁰. Il est surprenant de voir avec quelle rapidité le vent tourne : en 1963 la venue du président Kennedy est très appréciée, lors de son passage à la FU les étudiants lui manifestent leur admiration. L'implication croissante des Etats-Unis au Vietnam est cependant critiquée par un nombre grandissant de jeunes, les protestations et manifestations prennent de l'ampleur, certains étudiants se voient menacés de se faire retirer leur carte d'étudiant. Lors de l'une d'elle en particulier, contre la venue du shah d'Iran, un étudiant de la FU, Otto Ohnesorg, est tué. Cet événement déclenche une très grande émotion, et un cortège impressionnant accompagne le défunt lors de son enterrement en mars 1965, soit deux ans seulement après la venue du président Kennedy. C'est un autre étudiant de la FU, Rudi Dutchke, qui devient la bête noire des politiques. Il sera tué le 11 avril 1968 au cours d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, et l'on en vient aux jets de pierre et aux combats de rue.

La nomination d'un président à la FU, Rolf Kreibich, qui soit non pas un professeur mais un assistant, et aux opinions plutôt de gauche, marque le début du retour au calme. Ce choix tactique a été très peu imité en Allemagne, seulement à Brême, Hambourg et à l'Université Technique de Berlin. La Freie Universität gardera une réputation politique de cette période, on dira même, non sans exagération, « Université libre sous la faucille et le marteau » (*Freie Universität unter Hammer und Sichel*).

²⁰ Dès 1946, les alliés fusionnent leurs zones d'occupation, progressivement, dans le but de créer un Etat Allemand démocratique, où le nazisme ne puisse pas renaître, et qui puisse résister aux avancées de l'Union soviétique en Europe de l'Est. Le 24 juin 1948, Staline, en protestation contre un réforme monétaire voulue par l'Ouest, décide de bloquer les voies d'accès terrestres de Berlin-Ouest. Les Américains organisent un pont aérien, pour sauver Berlin de l'asphyxie: un atterrissage par minute pendant 322 jours (soit un total de 275.000 vols). L'épreuve de force se termine en faveur des occidentaux. C'est la première grande crise de la guerre froide, où les deux grandes puissances s'affrontent sans en venir aux armes.

Cette réputation est différenciée selon les matières, on distingue ainsi entre les sciences humaines et sociales « contaminées » par l'esprit rouge, et les sciences naturelles, restées « saines ». Jusqu'à la chute du mur, la FU verra affluer des étudiants attirés au moins autant par la réputation de l'université que par la possibilité de se soustraire au service national. Il se construit donc à la FU une tradition politique « gauchiste », qui n'est pas sans éclairer un certain éloignement du Land par rapport à son université.²¹

2. L'évolution du système de bibliothèques de la Freie Universität

Il est important, avant d'expliquer pourquoi la réforme est apparue nécessaire, de montrer l'évolution du système de la FU depuis une vingtaine d'années environ. On décrira ainsi en grande partie l'état actuel du système, puisque les effets de la réforme ne sont pas encore bien perceptibles.

2.1. Le plus grand système d'Allemagne

Les 25 premières années de la FU sont assez mal connues : Ulrich Naumann²² cite un guide des bibliothèques de Berlin de 1958 qui compte 51 bibliothèques, chiffre qui se multiplie étrangement au fil du temps jusqu'à atteindre 218 en 1973 (premières statistiques pour l'ensemble du campus). En 1996, 110 bibliothèques sont signalées dans les statistiques : on ne compte plus celles qui ont moins de 1000 documents, et deux gros regroupements ont eu lieu en droit et en médecines. Non seulement donc, le système de la FU est important par le nombre de ses bibliothèques, mais aussi par la taille de ces dernières. On voit sur les photos ci-dessous que certains bâtiments sont de véritables réussites architecturales, en harmonie avec le quartier très vert de Dahlem :

²¹ Voir à ce sujet l'essai de Uwe Schlicht, „Eine Politische Geschichte“, dans *Freie Universität*, page 9

²² Ulrich Naumann, *Überlegungen zu einer neuen Struktur des Bibliothekssystems der Freien Universität Berlin*.



Bibliothèque de l'institut de Philosophie (extérieur)



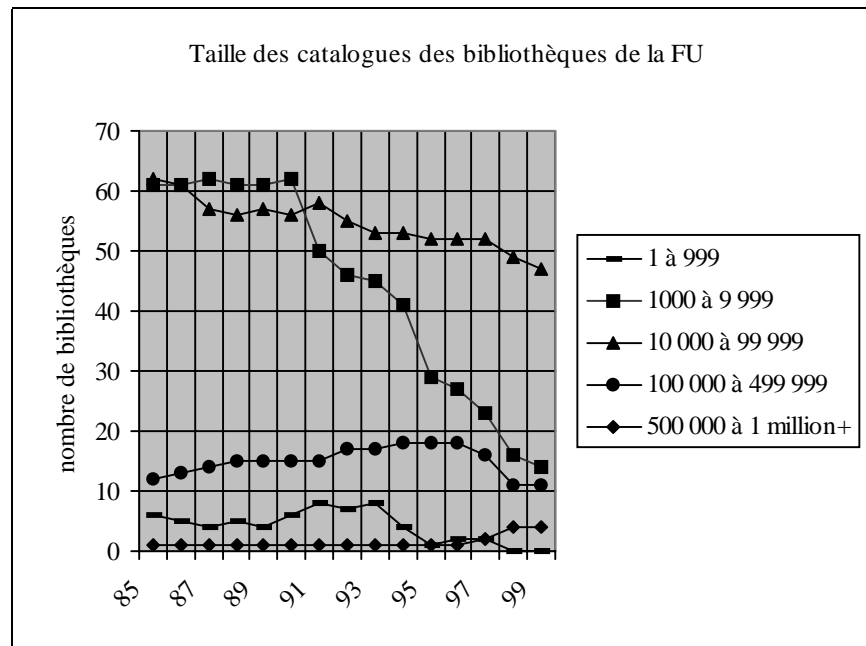
Bibliothèques des sciences de l'éducation et du sport (intérieur)

Il a plusieurs fois été reproché à la FU un surdimensionnement de son système de bibliothèques, on a même pu utiliser dès 1990 la métaphore du « mammouth »²³, mais on pourrait répondre avec U. Naumann en 1996²⁴ qu'elle n'est qu'au dix-huitième rang en Allemagne, quand au nombre de bibliothèques de composante, et la tendance à la FU est à la concentration, avant même la mise en place de la réforme, comme on le voit sur le graphique ci-dessous : le nombre de bibliothèques dont le catalogue contient moins de 10 000 notices est passé de 67 à 14, tandis que le nombre de celles qui comptent plus de 500 000 notices est passé

²³ Wissenschaftsrats (document n°9646/90) *Stellungnahme zur Bibliotheksversorgung an der Freien Universität Berlin*, Berlin 1990

²⁴ Ulrich Naumann, *Überlegungen zur Personalentwicklungsplanung am Beispiel der Freien Universität Berlin*.

de 1 à 4. Le nombre de bibliothèques reste cependant très important, cela saute aux yeux sur le plan du campus de Dahlem, en annexe 6.



L'ampleur du système n'est donc un problème qu'en raison de sa trop grande décentralisation : « *extrem zweischichtig* », dit un responsable, le principe des deux couches poussé à son extrême.

Cependant, si les débats autour de la réforme du système se mettent en place pour la première fois en 1996, on observe des efforts de coordination avant cette date. Ainsi, en 1987-1988, des consultations ont eut lieu pour les acquisitions : tous les établissements de type « bibliothèque » sont rassemblées en tables rondes pour envisager à plusieurs le développement d'une collection cohérente dans chaque matière sur le campus. En 1991 est mis en place un règlement des bibliothèques, commun à toutes les structures. Ces mesures toutefois sont ponctuelles et ne permettent pas encore de parler de coopération. Il faut signaler, en regard, le succès de la coopération en matière de périodiques. Si le bulletinage et les acquisitions se font sous la responsabilité de chaque bibliothèque, le catalogage se fait depuis 1971 sous un système informatique, baptisé DARWIN, qui a permis

l'établissement d'un catalogue commun fiable, mais qui n'a pas mené à la coordination des abonnements pour toute l'université.

Avant d'évoquer la réforme, il est important d'évoquer la baisse de moyens subie par l'université depuis une dizaine d'années, car il s'agit d'un élément de poids dans la décision de réformer le système.

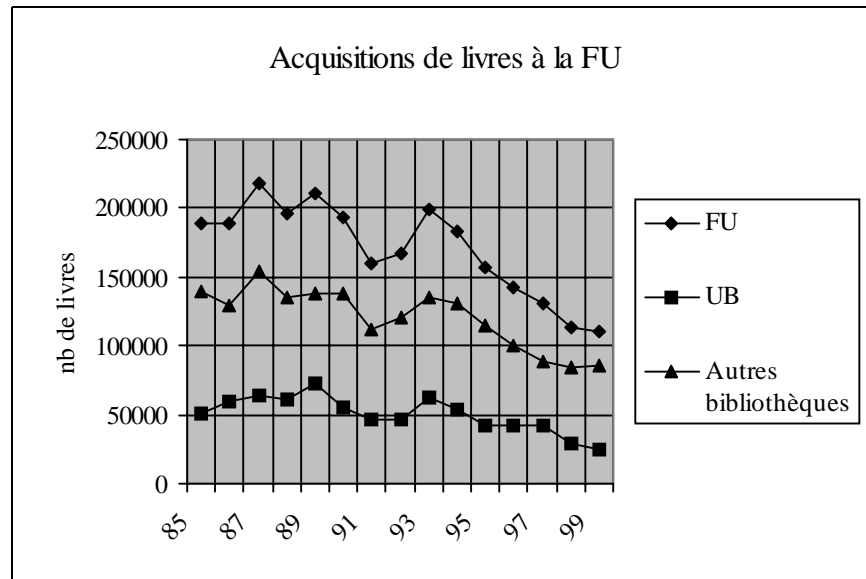
2.2. Des moyens moins importants depuis les années 1990

La Freie Universität a bénéficié pendant une cinquantaine d'années de la position géopolitique de Berlin-ouest, vitrine du modèle politique et social occidental. Il s'agissait d'avoir une université de grande réputation, pour la recherche comme pour l'enseignement, capable de faire face à la prestigieuse Humboldt Universität du secteur soviétique, et les ressources documentaires devaient être à la hauteur de ces ambitions. C'est ce qui permet de comprendre le maintien sans aménagement pendant une si longue période d'un système à deux couches très coûteux. Cependant, lors de chute du mur, puis lors de l'effondrement de l'URSS, la FU perd son statut privilégié en Allemagne : un flot de subventions extérieures, et notamment américaines, se tarit, et les subventions fédérales attribuées à l'enseignement supérieur de la ville de Berlin n'augmentent pas, bien qu'il faille désormais compter avec la Humboldt-Universität. Les difficultés financières de la FU qui suivent ces changements se répercutent sur les bibliothèques, et ce sont ces changements que nous allons étudier à présent.

Dans les chiffres²⁵, la situation n'est pas si défavorable. Le budget du système de bibliothèques de la FU est un des plus gros d'Allemagne, il était même en 1996 le plus important de tous. Si l'on prend un indice 100 en 1976, l'indice est de 138 en 1996, soit une augmentation de 38 points, et non pas une baisse comme on aurait pu s'y attendre au vu des changements de ces dernières années. Il s'agit moins ici, cependant, de raisonner en taille de budget qu'en pouvoir d'achat. Ainsi, si l'on prend en compte l'augmentation des prix de la documentation, le pouvoir

²⁵ Source : *Statistik 162, FU Berlin. Bibliotheken 1991-1999*. Universitätsbibliothek der FU Berlin.

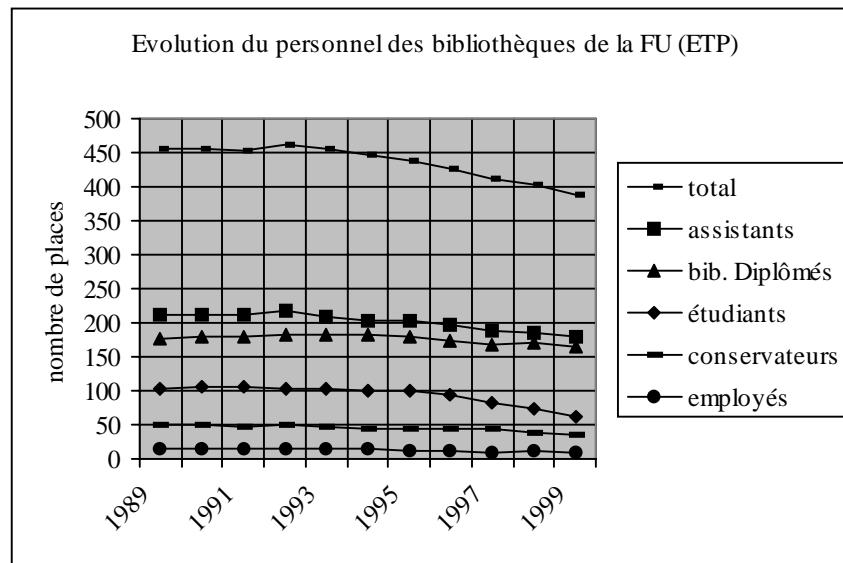
d'achat de la FU est passé d'un indice 100 en 1976 à un indice 45 en 1996. La pouvoir d'achat de la FU a donc diminué de moitié en 20 ans.²⁶



Cette situation a des conséquences sur la courbe des acquisitions, qui a considérablement chuté ces 10 dernières années, comme on le voit sur le graphique ci-dessus. Il faut cependant signaler que ces chiffres sont ceux du nombre d'unités documentaires achetées, et non pas de titres, ce qui signifie qu'un même titre acheté plusieurs fois par plusieurs bibliothèques d'institut peut être compté autant de fois dans les statistiques, sans qu'on puisse pourtant réellement parler d'élargissement des collections. La politique du *ein Titel einmal* (un titre une fois), mise en place à l'échelle du campus depuis 1996, précisément, permet de relativiser ce ralentissement des acquisitions : la chute du nombre de titres achetés est probablement moins spectaculaire que celle du nombre d'unités documentaires.

En terme de personnel, les moyens du système ont beaucoup baissé.

²⁶ Ces calculs sont présentés par Ulrich Naumann dans *Überlegungen zur Personalentwicklungsplanung am Beispiel der Freien Universität Berlin*, et dans *Überlegungen zu einer neuen Struktur des Bibliothekssystems der Freien Universität Berlin*



Les départs en retraite ne sont quasiment plus remplacés, sauf aux postes de direction, et le nombre de moniteurs étudiants a été drastiquement réduit. On voit sur le graphique que le nombre de conservateurs a été réduit du quart, ce qui pose à terme des difficultés en matière de gestion et de développement des collections, dont on verra en particulier les conséquences à la bibliothèque de philologie.

Les difficultés financières de la FU amènent donc un certain nombre de problèmes dans son système de bibliothèques, et le maintien des deux couches indépendantes paraît de plus en plus difficile.

3. Nécessité de la réforme en 1996

C'est 1996 qu'est lancé le débat pour la réforme du système. Nous étudierons ici la situation à ce moment, afin de mieux comprendre par la suite les enjeux de cette réforme et les implications des solutions proposées

3.1. Des perspectives budgétaires préoccupantes

La situation budgétaire de la FU depuis le début des années 1990 entraîne dans toutes les bibliothèques de l'université une baisse de moyens, qui risque d'entraîner à terme, si on laisse les choses aller, une

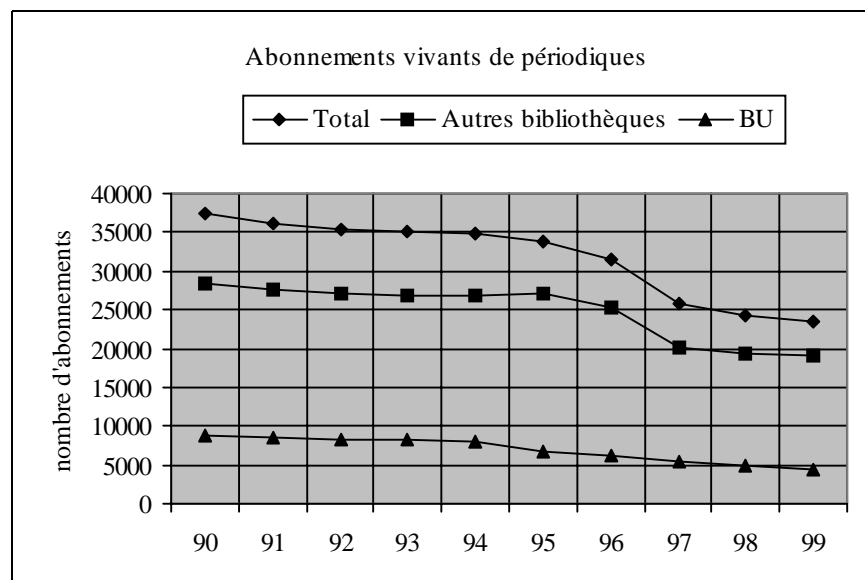
chute dramatique de la performance des bibliothèques. Le problème m'a souvent été présenté dans les termes d'une question de vie ou de mort. Il faut cependant, cela posé, faire la différence entre la bibliothèque universitaire, qui risque de voir ses moyens extrêmement affaiblis, mais qui n'est pas en danger de mort car il restera toujours une bibliothèque universitaire dans l'université, et les bibliothèques de composantes, dont beaucoup n'auraient simplement plus les moyens de subsister. La question reste néanmoins cruciale pour l'avenir des services de documentation et implique de laisser de côté un certain attachement à la forme historique d'organisation, qui d'ailleurs a été mise en place à une époque ou rien d'autre n'était envisageable, comme on l'a vu en première partie.

3.2. Un système trop hétérogène

Il ne faudrait pas ne prendre en compte que les seuls arguments financiers. En effet, une organisation à deux strates trop différenciées produit des incohérences. Cela se ressent notamment dans le catalogue commun des bibliothèques de la FU, consultable à la BU. Toutes les notices ne sont pas présentes, certaines absences n'ont pas été signalées, et le catalogage même présente des différences notables, en fonction des habitudes prises dans chaque structure. Le plus frappant reste l'indexation, puisque chaque bibliothèque a son propre catalogue matière.

Les politiques d'accueil sont également très hétérogènes, et cela ne peut se régler seulement par la mise en place d'un Système Informatisé de Gestion de Bibliothèque commun. Horaires d'ouverture, conditions de prêt, nature des services offerts sont extrêmement variables suivant les établissements. Tout se passe en fait comme si les étudiants utilisaient une bibliothèque d'institut et la bibliothèque universitaire, ce qui n'est pas le cas. Il leur faut donc s'habituer à autant de classifications et anciens catalogues matières, prendre autant de cartes et comprendre autant de règlements qu'ils fréquentent de bibliothèques. Ce qui est

encore envisageable, quoique inconfortable pour les étudiants et professeurs de la FU, devient très difficile pour les usagers extérieurs. L'absence de coordination pour les acquisitions conduit également à des aberrations financières. Le chiffre n'a pas été donné officiellement, mais en travaillant avec le catalogue papier (acquisition jusqu'en 1989), on voit bien que rares sont les titres possédés par une seule bibliothèque, la plupart des titres ont été achetés au moins deux fois, et souvent quatre ou cinq fois sur le campus. Il a été calculé qu'en 1995 ; le budget de périodiques de la FU était équivalent à celui de l'université de Munich, mais pour une offre finale de titres plus réduite. C'est ce qui explique, sur le graphique ci-dessous, la spectaculaire chute du nombre d'abonnements vivants : le nombre de titres doit être à peu près stable.



La mise en place d'une structure originale

C'est en mai 1995 qu'est constitué un groupe de travail, représentatif de la direction de l'université, chargé de la rédaction d'un rapport sur la nécessité d'une réforme de structure dans le système de bibliothèques. Ce rapport²⁷ a été présenté aux direction des composantes de l'université, qui y ont répondu et un débat très vif s'en est suivi, début 1996. Il semble que les inimitiés ne soient pas tout à fait apaisées. Comme on l'a dit, les décisions concernant l'avenir de l'enseignement supérieur sont prises en assemblée élue, et le débat s'est traduit en lutte d'influence politique, où l'on a senti l'héritage des années 1970. L'alternative évidente était celle du système à une ou à deux strates : le directeur de la bibliothèque universitaire a défendu, avec quelques autres, le choix d'un système à une strate²⁸, mais c'est finalement une solution mixte qui a été retenue, à mi-chemin entre les deux modèles en vigueur dans le reste de l'Allemagne.

1. La proposition d'un système à une strate

1.1. Organisation proposée

La première mesure proposée par Ulrich Naumann en 1996 est de centraliser les acquisitions. En effet, il présente ainsi la situation : il faut faire des économies, or il faut autant que possible éviter d'en faire sur le budget réservé aux livres, c'est donc sur le personnel qu'il faut réfléchir. Celui-ci est en régression, puisque aucune création de poste n'est prévue

²⁷ *Denkanstöße für eine Strukturreform des Informations-, Kommunikations- und Bibliothekswesens der FU Berlin*. Freie Universität, 1996.

²⁸ Ulrich Naumann *Vorschläge zu einer neuen Bibliotheksstruktur der Freien Universität Berlin - zugleich ein Sparkonzept*, in: *Bibliotheks-Informationen*, Nr. 30, 1996, pages. 1 à 10

pour les années à venir, et que les départs en retraite ne sont pas remplacés. Or, il ne serait pas bon pour la qualité de service de la bibliothèque que les équipes en contact avec les utilisateurs soient réduites et/ou déqualifiées. C'est donc du côté des équipes travaillant sur le livre même, en interne, qu'il faut réaliser des économies ; du côté des commandes, du catalogage, de l'indexation, et de la préparation des livres. Ces tâches sont regroupées en un mot, qui désigne aussi un département de la BU, *Zugang*, service des entrées. Afin cependant de conserver rapidité et efficacité à ce traitement du livre, il convient que le trajet entre les documents et leur lieu de consultation soit relativement court, sur un campus très étendu. Pour cette raison, il propose de créer plusieurs centres, entre six et huit, où seraient rassemblées ces activités pour plusieurs bibliothèques, ce qui permettrait également de conserver le bénéfice de la qualification du personnel, des rapports avec les fournisseurs pour les commandes jusqu'aux connaissances scientifiques pour l'indexation.

Cette centralisation, ou plutôt cette concentration des tâches internes, ne signifierait pas la fermeture de toutes les structures existantes. Au contraire, il s'agirait de conserver des bibliothèques proches physiquement des utilisateurs. Outre le confort d'utilisation, la qualité de service offert par ces bibliothécaires qui connaissent leur public et leurs collections n'en serait pas affectée. En revanche, le mouvement déjà existant de fusion de fonds pourrait être encouragé, afin de réduire encore le nombre de petites bibliothèques, mais en procédant au cas par cas comme cela s'est fait jusqu'alors.

Pour les usagers donc, le changement serait minime. En revanche, le directeur propose de changer profondément l'organisation du système, de passer à un système à une seule couche, avec une seule direction de personnel, un seul budget, et un seul système de gestion. Au cas où les instituts verraient la nécessité d'une amélioration de leur bibliothèque, ils pourraient attribuer des subventions qui lui seraient exclusivement destinés. Tout ce qui jusqu'à présent relevait des instituts serait rassemblé, non pas sous l'autorité de la bibliothèque universitaire, mais

du système de bibliothèques, ce qui permettrait de mettre en place un réseau, dont la BU serait la tête.

1.2. Avantages attendus

Le premier avantage serait de prendre en main un développement qui s'est fait sans cadre depuis la fondation de l'université, et qui aboutit aujourd'hui à une situation largement insatisfaisante, tant pour le budget que pour la qualité des services. L'expansion de l'université dans les années 1980, notamment, sous la pression de l'augmentation du nombre d'étudiants, a conduit à la multiplication des lieux et des sujets d'enseignement et de recherche, entraînant la création de collections de livres qui se sont organisées en bibliothèques indépendantes, sans que l'utilité de la création de ces nouvelles structures soit jamais vraiment étudiée (cf. en annexe 6 le plan du campus de Dahlem).

Passer à un budget unique consisterait également à mettre en commun les ressources de toutes les bibliothèques existantes, c'est à dire de disposer réellement du plus gros budget parmi les systèmes de bibliothèques d'université allemandes, un budget de 13 089 287 DM/6 544 643 euros en 1996, et de 11 010 650 DM/5 505 325 euros en 1999. Ce budget est virtuellement celui du système, mais en fait personne n'en dispose vraiment, puisqu'il est partagé entre plusieurs établissements. Ce qu'il faut bien appeler une « unité de commandement » permettrait également de prendre plus vite les décisions qui concernent le système. C'est en 1996, l'année du débat autour de la restructuration du système, qu'est fait le choix d'un SIGB commun à toutes les bibliothèques du système. Cette réflexion qui avait pris environ cinq ans, avait provoqué la critique de la presse et les remontrances du Sénat, car il avait fallu d'abord du temps pour faire accepter ce principe d'un SIGB commun. L'argument porte donc particulièrement. Cet exemple permet également de montrer que le passage à un système à une strate permettra au système de suivre les évolutions, technologiques entre autres, en améliorant ainsi la qualité de service aux usagers.

1.3. Débat

La proposition d'évolution vers un système à une strate, que nous venons de détailler, vient du directeur de la bibliothèque universitaire en 1996. Elle est soutenue par quelques professeurs et responsables de bibliothèques de composantes, mais la plupart sont hostiles. Cette partie de l'étude est délicate. En effet, elle ne repose pas sur une enquête précise des arguments des adversaires du projet, enquête qui aurait été malvenue dans la mesure où le projet a été refusé, comme on sait, et ce depuis un temps trop court pour éteindre les passions, à ce qu'il semble. Il faut rappeler que c'est une assemblée élue qui prend les décisions concernant l'avenir de l'enseignement supérieur, c'est à dire que cette décision a été le fruit d'une lutte d'influence politique, dont il ne m'appartenait pas, et peut-être plus particulièrement en période d'élections²⁹, de mettre à jour les tenants et les aboutissants. Je n'aurais d'ailleurs pas pu, dans le temps imparti, me familiariser suffisamment avec la politique berlinoise, ni même avec les noms influents de la FU, pour effectuer un travail sérieux. J'ai donc tenté de reconstituer une partie des arguments à l'aide de ce qui m'a été dit en entretiens privés, et surtout à l'aide des arguments employés pour convaincre ces adversaires, dont la position est écrite comme « en creux » de bien des passages des déclarations du directeur de la bibliothèque universitaire.

La première crainte à l'égard d'une réforme vers un système à une strate semble être celle de perdre les relations financières et scientifiques existantes jusqu'à présent entre les bibliothèques et leur institut. Cette crainte peut se traduire par celle d'une perte de pouvoir sur le développement des collections et peut être aussi sur le choix des personnels. Il est vrai que les bibliothèques d'institut ont pour mission de satisfaire les besoins pédagogiques et scientifiques des instituts, et l'on conçoit que cette mission doive s'accomplir dans le cadre d'une étroite collaboration avec les enseignants. Il faut cependant signaler que l'étroitesse de cette collaboration ne semble pas particulièrement

²⁹ Le nouveau maire de Berlin, le SPD Wowereigt, a été élu à la mi-octobre.

évidente pour un regard étranger. Il arrive que les professeurs fassent des suggestions, mais rarement.

Une autre crainte serait de voir baisser la qualité de service, car la mise en commun des ressources humaines, assimilée à la possibilité pour un employé de travailler dans toute bibliothèque du système, est perçue comme une déqualification d'un personnel habitué à son établissement spécialisé, qui connaît bien ses fonds et son public. Cette crainte est liée à l'image positive du *Fachreferent*, ou bibliothécaire de référence, mot qui désigne les fonctions d'expertise du conservateur, formé après sa thèse en fonction de sa spécialité, et dont la qualification universitaire justifie les responsabilités intellectuelles³⁰.

Les bibliothèques d'institut, traditionnellement proches des lieux des cours et de recherche, font souvent office de bibliothèques personnelles, ou de documentation « à portée de main » (*Handapparate*), où les professeurs peuvent se servir sans avoir besoin de se déplacer beaucoup. On a vu comment, à Constance, la bibliothèque universitaire est accessible à partir de tous les étages de l'université, pour servir de bibliothèque d'institut. Or ce qui est permis, à Constance, par la disposition du bâtiment ne peut l'être dans les mêmes conditions à la Freie Universität. La crainte d'un éloignement physique des livres est donc importante.

Enfin, dans une perspective plus large, et même politique, il faut signaler l'opposition à une structuration du système en hiérarchie pyramidale, nécessairement impliquée dans le concept d'unicité de commandement du système. Les directeurs de BI, jusque là indépendants, seraient soumis à l'autorité du directeur de la BU. Il faut lire bien sûr dans cette opposition des enjeux personnels de pouvoir, mais pas seulement. On a insisté sur l'activité de la FU lors des révoltes étudiantes des années 60 et 70, et sur la réputation qu'elle y a acquise d'université libertaire. Cette réputation lui a permis d'attirer étudiants puis professeurs dont les opinions politiques se placent à l'extrême gauche, et qui ont vu d'un œil

³⁰ Voir en annexe la présentation des catégories de personnel et leur formation.

favorable la suite du développement de cellules autonomes de petite taille, les instituts. Le regroupement des bibliothèques paraît une atteinte à leur autonomie. Il faut se représenter, pour comprendre, le campus de Dahlem, dans un quartier résidentiel, où bon nombre d'instituts et de séminaires (cours en forme de travaux dirigés) sont installés dans des villas individuelles avec jardin, louées ou achetées par l'université au fil des ans, et non dans des locaux universitaires communautaires. Il est certain que cette situation, d'ailleurs en cours de normalisation en raison de la hausse des loyers dans le quartier, favorise le développement d'un esprit familial, mais empêche aussi de mieux discerner l'intérêt général de l'Université.

On voit donc que, si la nécessité d'une réforme du système est assez largement admise, les modalités de cette réforme sont loin de faire l'unanimité. L'organisation finalement choisie montre même que le débat dépasse l'alternative établie en Allemagne depuis les années 1970 du système à une strate et du système à deux ou plusieurs strates.

2. L'organisation choisie en 96 : concentration à échelle décentralisée

L'organisation adoptée en 1996³¹ est mixte, il s'agit d'une concentration à échelle décentralisée, « *Konzentration auf dezentraler Ebene* », c'est à dire en fait de la formation de plusieurs systèmes intégrés regroupant plusieurs bibliothèques, la bibliothèque universitaire assurant un certain nombre de services centraux, elle est d'ailleurs qualifiée de bibliothèque centrale, « *Zentrale Bibliothek* », dès le début du règlement (§ 1,2). On présentera ici le contenu de la réforme, dont les trois objectifs sont annoncés dans le premier paragraphe : « *Les bibliothèques de l'Université Libre de Berlin ont pour mission collective de développer un service d'information et de documentation orienté selon les besoins de la recherche, de l'enseignement, des études et selon tout autre besoin*

professionnel ou scientifique, par un emploi économique et efficace des moyens financiers et humains dont elle dispose »³²

2.1. Réorganisation des rapports entre les bibliothèques

Les 110 bibliothèques de l'université sont regroupées en 12 bibliothèques de domaine disciplinaires, *Bereichsbibliotheken*, à quoi viennent s'ajouter les bibliothèques de services centraux. On a donc 25 bibliothèques, y compris la bibliothèque universitaire :

Les bibliothèques de domaine sont

- la bibliothèque de médecine
- la bibliothèque de médecine vétérinaire
- la bibliothèque de droit
- la bibliothèque d'économie
- la bibliothèque de pédagogie et de psychologie
- la bibliothèque d'histoire
- la bibliothèque de sciences politiques et sociales
- la bibliothèque de philosophie et de sciences humaines
- la bibliothèque de mathématiques et d'informatique
- la bibliothèque de physique
- la bibliothèque de biologie, de chimie et de pharmacie
- la bibliothèque de sciences de la terre

Les bibliothèques d'institutions centrales sont :

- la bibliothèque de l'institut d'Europe de l'Est
- la bibliothèque de l'institut John F. Kennedy pour les études Nord-Américaines
- la bibliothèque de l'institut d'Amérique Latine
- la bibliothèque du service informatique
- la bibliothèque du laboratoire de langue

³¹ *Bibliotheksordnung der Freien Universität Berlin*, Mitteilungen der FU Berlin n°27/2000, 6/11/2000. (dernière mise à jour du règlement)

³² „Die Bibliotheken der Freien Universität Berlin haben die gemeinsame Aufgabe, eine benutzerorientierte Literatur- und Informationsversorgung für Forschung, Lehre, Studium und sonstige berufliche und wissenschaftliche Zwecke bei ökonomischem Einsatz der Mittel und Wirkungsvollem Einsatz des Personals zu gewährleisten.“

- la bibliothèque du bureau pour le développement des études et de la recherche féministe
- la bibliothèque du jardin botanique et du musée botanique
- la bibliothèque du collège pour les étudiants étrangers
- la bibliothèque du bureau pour le développement des médias audio-visuels
- la bibliothèque de l'ancien domaine disciplinaire des sciences de la communication

Les principales bibliothèques du campus sont présentées rapidement en annexe 5. Certaines des bibliothèques citées y apparaissent, mais la plupart n'ont pas encore d'existence réelle, et sont en fait le regroupement de plusieurs dizaines parfois de bibliothèques de composantes, dont il serait fastidieux et inutile de faire ici l'énumération. On verra ce que ces regroupements peuvent signifier en prenant plus loin le cas de la bibliothèque de philologie, en cours de construction. On peut voir néanmoins avec ces quelques exemples que les horaires d'ouverture et les budgets sont très variés, ce qui permet de comprendre à quels problèmes sont confrontés les usagers des bibliothèques du système. Chaque bibliothèque de domaine regroupe plusieurs bibliothèques de composantes, et est dotée d'une direction et un budget indépendants, en fait ces domaines sont eux-mêmes des sous-systèmes *Teilsystemen*, comme le précise le paragraphe 1,3 du règlement. A terme, il faudrait parvenir à 25 bâtiments, correspondant à ces 25 bibliothèques. Ce qui est déjà le cas dans certaines matières, comme celle de sciences de l'éducation. Les bibliothèques de domaine sont des bibliothèques de prêt, elles ont la responsabilité unique du développement des collections spécialisées dans les matières de leur domaine, alors que la bibliothèque universitaire a la responsabilité des collections interdisciplinaires et des matières qui ne sont couvertes par personne d'autre sur le campus. Commande, réception, catalogage, indexation et équipement des documents sont effectués par le personnel des bibliothèques de domaine. (§ 4,2).

Les directions doivent se réunir une fois par an (*Leitungskommission*), à l'invite du directeur de la bibliothèque universitaire, pour unifier leurs politiques. De plus, une commission administrative (*Verwaltungskommission*) doit permettre de régler les problèmes de gestion de manière cohérente sur l'ensemble du campus.

Le personnel est désormais géré uniquement par le directeur de la bibliothèque universitaire, qui doit veiller à ce que la baisse d'effectifs au fur et à mesure des départs en retraite s'accomplisse à un rythme équivalent dans les établissements.

On voit donc que les deux niveaux sont conservés, entre bibliothèque universitaire et bibliothèques d'instituts, mais que le plan des bibliothèques doit être simplifié par la réunion des petites structures. Le directeur de la bibliothèque universitaire est le directeur du système, c'est lui qui le représente face aux autorités, mais non pas dans le cadre d'une structure pyramidale. On pourrait dire que le directeur de la bibliothèque universitaire est comme un *primus inter pares*, il a plus de responsabilités, mais les directeurs de bibliothèques de composantes sont indépendants. Le mot employé pour désigner la nature des rapports hiérarchiques entre les deux niveaux du système est d'ailleurs *Empfehlung* (§ 1,4), c'est à dire « conseil » ou « recommandation ». Parallèlement, la bibliothèque universitaire prend à sa charge un certain nombre de services centraux. On ne peut pas dire qu'elle est tête de réseau, mais elle devient bibliothèque centrale du système, alors qu'elle était une bibliothèque parmi d'autres avant la restructuration.

2.2. La bibliothèque universitaire prend en charge des services centraux

Le SIGB commun, adopté à peu près en même temps que la réforme du système, et mis en place à l'été 1999, est maintenu par la bibliothèque universitaire, cette unité est précisée très clairement dans le règlement (§ 6). C'est le département technique qui assure la gestion du site web, la mise en place des évolutions des modules du SIGB, et l'organisation des formations. C'est aussi la BU qui achète et gère les abonnements de périodiques électroniques, pour qu'ils soient accessibles à tous les

ordinateurs du campus. Elle prend donc en charge les aspects techniques de la gestion des bibliothèques (*Bibliothekstechnik*, § 1,4 du règlement) La bibliothèque universitaire est également garante de la cohérence du catalogue commun (§ 6). Les notices nouvelles font l'objet, à la BU, d'une dernière vérification formelle avant d'être entrées définitivement. De même, les vedettes-matières sont relues une dernière fois, pour vérifier leur conformité à une norme développée sous la responsabilité d'un conservateur de la BU. Elle assure les services de renseignement bibliographique pour toute l'université (§ 5,3), et la production régulière d'un guide du lecteur (§ 5,7) présentant les différentes bibliothèques (*Bibliotheksführer*)

La bibliothèque universitaire est la bibliothèque de prêt de l'université, toutes les autres bibliothèques sont des bibliothèques de consultation sur place, elle assure également le suivi des demandes de PEB entrantes et sortantes pour toute l'université, ainsi que la gestion de la collection de manuels dans toutes les matières enseignées (§ 5). On voit sur la photo ci-dessous les manuels de sciences naturelles. La collections de manuels (*Lehrbuchsammlung*) représente à elle seule le quart des prêts effectués à la BU, il s'agit donc d'une mission très importante.



Collection de manuels à la BU

C'est enfin à la bibliothèque universitaire, et donc dans les faits aux conservateurs chargés des collections dans des matières définies, que revient la responsabilité de la conservation (§ 5(2)). Ils donnent leur avis avant d'autoriser le désherbage, et éventuellement confient les documents ainsi éliminés à une autre bibliothèque. Cette procédure est

assez souple. Ainsi, pendant mon stage, la bibliothèque de droit avait annoncé vouloir confier d'anciennes thèses des années 30 à 50 à la bibliothèque universitaire de la Humboldt Universität, qui conserve tous les écrits universitaires du Land. Le bibliothécaire responsable de l'équipe qui retirait les notices correspondantes du catalogue papier, document en main, a cependant estimé qu'il était dommage de se séparer des thèses de droit du troisième Reich, particulièrement curieuses. Il a fait part de ses hésitations au directeur, qui a effectivement décidé de conserver ces thèses dans la BU.

On voit donc que la réforme mise en place sépare assez nettement les missions de la bibliothèque universitaire des autres bibliothèques de l'université. On reste bien dans un système à deux strates ; il n'est nulle part question de faire en sorte par exemple qu'une carte de lecteur suffise pour toutes les bibliothèques. C'est en faisant un état des lieux du système cinq ans après l'entrée en vigueur du règlement qu'on pourra prendre du recul, et voir si les objectifs assignés sont remplis, ou en passe de l'être.

3. Rapide état des lieux en 2001 : mise en place difficile de la réforme

On ne peut pas non plus parler ici proprement d'une enquête. Il aurait fallu aller dans chacune des 110 bibliothèques de l'université, et voir au quotidien comment les choses se passaient. Or, sans même parler du problème du temps, mon stage se déroulait à la bibliothèque universitaire, et non dans le système de la FU, où toutes les bibliothèques sont indépendantes. Une autre solution aurait été d'obtenir des entretiens avec chaque directeur de bibliothèque et de lui demander son avis sur l'évolution du système. Cette possibilité était inenvisageable ; j'étais l'invitée de la bibliothèque universitaire, une stagiaire au statut un peu particulier, en mission d'observation pourrait-on dire, et il n'était pas question de lancer une enquête qui aurait mis à jour des réticences dans

l'application de la réforme, ainsi que des inimitiés personnelles. J'ai compris très vite que le sujet était délicat.

J'ai donc choisi, afin de pouvoir réaliser un travail intéressant et de pouvoir prendre du recul par rapport à la bibliothèque universitaire, de passer une semaine dans une bibliothèque de domaine. L'idée était la suivante : puisqu'il m'était impossible de voir toutes les bibliothèques en détail, je pouvais en voir au moins une pendant une durée raisonnable, et à plein temps. La bibliothèque choisie a été celle de philologie, ce qui présente un intérêt particulier : en effet, la bibliothèque de philologie est pour l'instant une bibliothèque dont l'unité est virtuelle, réunion de onze bibliothèques d'instituts en cours de fusion, à l'occasion de la construction d'un bâtiment unique, dont l'ouverture est prévue pour 2003, ce qui permet de voir précisément comment se passe la mise en place des bibliothèques de domaines.

3.1. Les services centraux de la BU

La prise en charge d'un certain nombre de tâches par la BU soulage manifestement les bibliothèques de composantes, et permet un travail plus efficace. Cela est surtout flagrant pour la maintenance du SIGB, du site web et des applications informatiques. De manière plus inattendue, les services scientifiques de la BU sont également appréciés. Ainsi, le développement des vedettes-matières supervisé de la bibliothèque universitaire semble bien accepté. Si, dans les premiers temps, les bibliothécaires ont craint de devoir travailler avec un outil trop grossier, ils ont rapidement vu que les usagers se familiarisaient très vite avec la nouvelle norme, et que le catalogue matière informatisé était beaucoup plus utilisé que l'ancien. La possibilité de faire des propositions de nouvelles vedettes avec une réponse assez rapide de la BU est appréciée. En revanche, l'ultime contrôle qualité des notices de catalogage à la bibliothèque universitaire apparaît comme superflue.

L'acquisition de journaux électroniques par la bibliothèque universitaire paraît la solution la plus raisonnable, chacun pouvant ainsi bénéficier du pouvoir d'influence du consortium régional. En revanche, la bibliothèque

universitaire se refuse à continuer plus longtemps d'assumer seule la charge budgétaire de ces abonnements. En 1996 en effet, lorsque la décision a été prise de confier ce poste à la BU, les achats représentaient la moitié de ce qu'ils sont à présent. Aussi à compter de 2002 est-il prévu de mettre en commun ce budget.

3.2. La position délicate de la BU dans le nouveau système

On voit donc que, jusqu'à présent, le partage des tâches entre les deux niveaux du système est plutôt un progrès par rapport à l'état antérieur. En revanche, il faut bien signaler une absurdité de la réforme, qui veut que la BU soit bibliothèque de prêt pour le campus, et en même temps qu'elle n'achète plus de littérature spécialisée, mais seulement de la « documentation interdisciplinaire ». Sans même parler des problèmes de définition de cette dernière expression, cela revient à faire en sorte que la BU soit une bibliothèque de prêt sans être une bibliothèque d'achat, ce qui est d'une certaine façon lui demander de résoudre la quadrature du cercle. Pour le moment, elle peut répondre aux demandes de prêt grâce à ses fonds des années précédentes, mais il est certain qu'elle ne pourra continuer à rendre longtemps ce service. Les acquisitions annuelles de monographies sont passées entre 1991 et 1999 de 46 907 à 24 617, soit une réduction de plus de 50%. On voit sur le graphique de la page 48 (acquisition de livres) que les acquisitions globales ont chuté de moitié, mais que la courbe de la bibliothèque universitaire accuse une baisse plus rapide que celle des autres bibliothèques. Ainsi donc, le choix de faire des bibliothèques de composantes des bibliothèques de consultation sur place et de leur confier uniquement le développement des collections spécialisées menace à terme le maintien d'un service de prêt significatif à la Freie Universität.

La gestion unifiée du personnel représente en principe un progrès important, dans la mesure où elle permet d'équilibrer les restrictions, et de faire l'unité du système en permettant les passages d'une structure à l'autre. Or, en pratique, le directeur de la bibliothèque universitaire a les mains liées, et dispose d'une très faible marge de manœuvre, puisqu'il

n'a pour ainsi dire pas de poste à attribuer. En effet, comme il le dit lui-même, comment, lorsqu'un départ en retraite affecte une bibliothèque, prendre un poste dans une autre, également en difficulté ? Les mutations ont donc lieu extrêmement rarement, en fonction des demandes du personnel, c'est à dire en fonction de problèmes individuels, et non d'après une politique globale de gestion des ressources humaines.

3.3. La bibliothèque de philologie : une bibliothèque en construction

Actuellement, la bibliothèque de philologie, en dépit de son appellation, ne correspond à rien de très précis. Statutairement, selon le règlement du système, il s'agit de la réunion de onze bibliothèques, or celles-ci sont réparties entre neuf lieux. Ce qui est actuellement désigné comme « bibliothèque de philologie » est en fait la réunion de la bibliothèque de germanistique, qui contient également la bibliothèque de néerlandais, et de la bibliothèque de langues romanes, par un simple abat de cloison. Ce qui est désigné comme une unité administrative est en réalité un espace assez complexe que se partagent trois collections disposées selon des classifications très proches, deux équipes, deux centres d'information, et dont le travail commun est quasiment inexistant. Cette « bibliothèque » est cependant un premier pas vers la future bibliothèque, dont le bâtiment conçu par le cabinet de Norman Foster, doit ouvrir en 2003.

Le directeur de la bibliothèque de domaine, M. Werner, est aussi le responsable de la bibliothèque de germanistique. En concertation avec les responsables des onze bibliothèques, il a été choisi une classification utilisée par la bibliothèque de Bavière, la RVK. Avant cependant de changer la cote de tous les documents, il a été prévu une comparaison des catalogues, afin d'éviter d'avoir le même titre en trop d'exemplaires. Cette comparaison a commencé par les titres de littérature générale et comparée, dont toutes les bibliothèques de philologie ont un rayon, plus ou moins important. Il faut donc prévoir un désherbage très important. Le choix se fait au cas par cas, en fonction de l'état des reliures, mais aussi de l'intérêt scientifique de l'œuvre : au moins un exemplaire est toujours conservé, mais il en est conservé trois dans le cas de titres très

demandés, un pour la consultation sur place, un pour le prêt, et un pour le prêt restreint, réservé à ceux qui préparent des examens. On voit donc que la bibliothèque de philologie ne sera pas une bibliothèque exclusivement de consultation sur place, comme cela est prévu par le règlement, mais également une bibliothèque de prêt, du moins en partie. Les statuts des livres seront signalés par un système de pastilles de couleurs, imité de la bibliothèque de Bavière.

La principale difficulté à venir, d'après le responsable, concernera les ressources humaines. Lui-même représente une des rares nouvelles embauches du système de bibliothèque, et il lui a été confié à la fois la responsabilité du projet de construction et la poursuite du développement des collections en germanistique. Or, cette dernière tâche, de bibliothécaire référent, lui est confiée uniquement, puisque la bibliothèque universitaire n'est plus une bibliothèque d'achat. Cela signifie que tout le travail qu'il ne peut accomplir comme *Fachreferent* en raison de ses responsabilités administratives, ne le sera jamais pour l'université. Cette difficulté, qui ne concerne que lui pour l'instant, sera bientôt étendue à tout l'établissement. Le développement des collections dans les bibliothèque de domaine est menacé non pas pour des raisons budgétaires, mais parce que le temps manque pour les travaux d'expertise. La bibliothèque universitaire aurait les moyens de rendre ces services, car elle garde de nombreux conservateurs dont le temps n'est occupé qu'à moitié par les tâches administratives, mais cela impliquerait le passage à un système intégré.

La situation des bibliothèques de domaines à venir se dessine donc ainsi : après un coût de construction très élevé, elles devront faire face à une pénurie de personnel, ou engager de nouveaux frais pour couvrir ces besoins. La grande nouveauté pour ces bibliothèques d'instituts reconverties en bibliothèques de domaines, c'est la responsabilité pour le développement des collections : lorsque la BU était bibliothèque d'achat, ou lorsqu'il y avait plusieurs bibliothèques sur des matières proches, chaque structure pouvait compter que le titre qu'elle n'achetait pas serait

commandé par une autre. Les bibliothèques de domaines ont désormais une responsabilité unique, qu'elles craignent de ne pas pouvoir assumer.

Conclusion

Il est difficile de dresser aujourd'hui un bilan d'une réforme engagée il y a à peine quatre ans, alors que les résultats doivent se lire sur une dizaine d'années, si l'on se réfère à l'expérience de l'université Albert-Ludwig de Fribourg. Les efforts de coopération et de centralisation déjà accomplis ont pour l'instant des effets largement positifs sur la performance du système de bibliothèques de la FU, mais le problème de la pénurie de personnel n'est pas résolu, et pour l'instant il faut engager des frais de construction de bibliothèques avant d'envisager de faire des économies. La bibliothèque universitaire est mise en difficulté, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant dans la mesure où elle est considérée comme la structure centrale de l'université. De plus, le directeur du système est avant tout le directeur de la BU, et il était opposé au projet de restructuration finalement adopté, ce qui signifie qu'il n'est pas prêt à défendre les choix actuels. Quoiqu'il en soit des causes internes à la difficulté de la mise en place de la réforme, il est certain que le choix de la FU s'inscrit à contre-courant de l'évolution observée en Allemagne. A Berlin même, tous les systèmes de bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur sont intégrés. Or, l'un des objectifs du Sénat est d'unifier la gestion des bibliothèques d'enseignement supérieur la ville, c'est ainsi par exemple qu'il a fait en sorte que tous les systèmes utilise le même SIGB, Aleph. Par rapport même aux objectifs annoncés en début du règlement, il est apparu nettement que la réforme ne favorisait pas un emploi économique ni efficace de la gestion des moyens humains et financiers, puisque, d'une part, les personnels sont gérés au cas par cas sans politique d'ensemble, et que, d'autre part, la construction des bibliothèques de domaine demande d'abord la construction onéreuse de locaux. La réforme du système de la FU apparaît dès lors comme une incohérence politique, et il m'a semblé que

plusieurs personnes s'attendaient à la voir remise en cause à moyen terme.

Au terme de cette étude, on peut élargir le point de vue, afin de saisir dans quelle mesure une comparaison est possible avec les bibliothèques universitaires françaises. L'enjeu de cette comparaison serait, en particulier, de comprendre le changement d'échelle auquel on assiste en passant le Rhin, tant pour la taille des bibliothèques d'Université que pour les moyens qui leur sont accordés.

Sur quelques points les situations sont parallèles. Il en va ainsi pour la dispersion de la documentation dans l'université entre deux niveaux plus ou moins concurrents, la bibliothèque universitaire et les bibliothèques de composantes, dont la coexistence remonte dans les deux cas au dix-neuvième siècle. On comparera également les buts des réformes de structures, création des SCD en France, et mise en place de systèmes à une strate en Allemagne : en effet, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit par la centralisation de gagner en efficacité dans le service aux usagers pour un coût de fonctionnement moindre ou équivalent. Dans les deux modèles, le travail est organisé en sections documentaires, sur une base disciplinaire : on garde donc la spécialisation des personnels. Il est possible, de même, de mettre en parallèle la composition des publics des bibliothèques universitaires allemandes et françaises, qui se répartit entre étudiants, enseignants-chercheurs, et les extérieurs, dans le cadre de la formation professionnelle ou de recherches personnelles. La répartition de ces publics est sensiblement la même ; les étudiants représentent une très large majorité, tandis que les enseignants-chercheurs sont plus éloignés des BU et plus proches des bibliothèques de composantes. Le public extérieur, un peu plus important en Allemagne, reste minoritaire. Enfin, le fonctionnement en réseau des ces bibliothèques est sensiblement le même. On a très peu abordé cette question au cours du mémoire mais il reste néanmoins que le système allemand des *Sondersammelgebietsbibliotheken* (SSG), mis en place en Allemagne en 1949 sur l'initiative de la DFG, et financé par des dotations spéciales de cette institution aux dix-sept bibliothèques participantes a largement

inspiré la création de nos Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique, à partir de 1980.

Les points communs qui viennent d'être soulignés doivent cependant être nuancés. En effet, si l'on peut tirer des parallèles ici, c'est bien parce que l'on a deux droites qui ne se touchent jamais. L'environnement, en particulier, est tout à fait différent : les bibliothèques universitaires ont pris de l'importance plus tôt en Allemagne, dans le cadre de l'université de Humboldt, pluridisciplinaire et tournée vers la recherche, qui a vocation à former les élites, alors qu'en France, les « grandes écoles » sélectionnent les meilleurs éléments, ce qui signifie que l'université allemande bénéficie d'un prestige beaucoup plus important que son homologue française, prestige qui rejaillit sur les services qui la composent, dont les services documentaires. On signalera également, pour signaler le parallélisme entre le modèle du SCD et la distinction allemande entre système à une et deux strates, que le contexte administratif est extrêmement différent, ce qui rejaillit notamment sur la manière dont les réformes de structures sont mises en place : si, d'un côté, le SCD, modèle proposé par le ministère, est mis en place par délibération statutaire du Conseil d'Administration de l'Université, la réforme d'un système de bibliothèques est engagée par le Sénat Académique du Land, qui demande une enquête à l'université, sans qu'il y ait à proprement parler de prescription de l'Etat Fédéral à ce sujet, puis qui prend la décision, parfois indépendamment des arguments avancés dans l'Université, comme on l'a bien vu dans le cas de la FU. De même, si la répartition des publics est comparable (avec cependant, traditionnellement, une proportion plus forte de publics extérieurs dans les BU allemandes), il est capital de souligner les différences entre le public étudiant allemand et le public étudiant français. Le point le plus flagrant est l'autonomie des étudiants allemands dans leur rapport à la documentation, que l'on peut sans doute considérer comme un effet de la *Lehrfreiheit*, qui les responsabilise par rapport à leur cursus. Mais il ne faut pas oublier non plus les rythmes de travail très différents auxquels

ils sont soumis, car l'année universitaire allemande est organisée en deux semestres bien distincts, avec une vraie signification pédagogique, et séparés par de longues vacances (*Semesterferien*), ce qui signifie, par exemple, que les bibliothèques doivent faire face à deux périodes de rentrée, et à deux périodes d'examens d'importance égale. Ces étudiants, enfin, étudient en moyenne beaucoup plus longtemps que leurs camarades français, entre sept et huit ans, malgré les efforts du gouvernement fédéral pour réduire la durée moyenne des études, ce qui leur donne le temps de se familiariser beaucoup avec les bibliothèques qu'ils fréquentent et avec les services proposés.

On terminera par quelques remarques sur la taille des bibliothèques. Le changement d'échelle est réellement impressionnant pour un observateur français ; certaines bibliothèques de composantes de la FU seraient considérées comme de belles bibliothèques universitaires en France. Cela posé, il me semble cependant que la comparaison ne tient pas vraiment. Tout d'abord parce que les universités sont beaucoup moins nombreuses en Allemagne qu'en France, et ce sans même parler de la situation parisienne, qui apparaît caricaturale vue de l'autre côté du Rhin. Berlin, avec ses deux universités généralistes et son Université Technique, fait figure d'exception dans la République Fédérale. Or, il est certains que moins de structures d'enseignement supérieur, plus importantes, peuvent rassembler plus de moyens. De même, il faut, en France, lorsqu'on parle des services de documentation à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche, prendre en compte non seulement les bibliothèques universitaires et de grandes écoles, particularité française, mais aussi celle des organismes de recherche, alors qu'en Allemagne, ces organismes sont largement intégrés aux universités, dont ils sont les composantes : on prendra ainsi l'exemple du jardin botanique de Dahlem, qui fait partie avec son musée de la FU.

On voit donc que la comparaison entre les bibliothèques universitaires de part et d'autre du Rhin est assez difficile, et qu'en fait, la question est moins de savoir pourquoi les BU sont en Allemagne plus grandes et plus

riches qu'en France, que de savoir pourquoi les structures de recherche sont aussi dispersées en France et aussi concentrées en Allemagne.

Pour un regard français, il aura été très étonnant de voir quelles passions ont été suscitées par le débat sur le devenir des bibliothèques dans l'université, et sur la place de la bibliothèque universitaire. Les services de documentation sont au cœur de l'université, le budget accordé est en conséquence, et leur réforme est perçue comme un enjeu pour la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nos collègues allemands ne sont pas toujours conscients de cette place de choix, ils mettent surtout en avant la nécessité où ils sont de prouver leur compétence face aux enseignants-chercheurs, et le regard volontiers critique que ceux-ci portent sur les services de documentation. Cependant, il est certain que les bibliothèques des universités allemandes ont conquis une place qui reste encore à trouver pour leurs homologues françaises.

Bibliographie

- **Histoire des bibliothèques allemandes**

BUFFET, Cyril. *Histoire de Berlin*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994. 126 p.

JOCHUM, Uwe : *Kleine Bibliotheksgeschichte*, [Petite histoire des bibliothèques]. Stuttgart : Reclam, 1999. 232 p.

- **Bibliothèques Allemandes**

BUSSE, Gisela von, HORST, Ernestus : *Das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland : Ein Handbuch*. (les bibliothèques allemandes : un manuel] Wiesbaden : Harrassowitz, 1999. 512 pages.

DUGALL, BERNDT : „Die Ausbildung für den Höheren Dienst an wissenschaftlichen Bibliotheken : Einige Provokante Thesen“[la formation des conservateurs pour les bibliothèques d'étude et de recherche : quelques thèses provocantes] In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*. 2001, n°48 pages 70 à 76.

GABEL, Gernot U. : « Les bibliothèques universitaires allemandes : les enjeux actuels ». In *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, t. 41, 2, p. 52-57.

GRIEBEL, Rolf et TSCHARNTKE, Ulrike : Etatsituation der wissenschaftlichen Bibliothekssystemen in der Bundesrepublik Deutschland, [Situation budgétaire des bibliothèques universitaires et de recherche en RFA]. In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie Heft 6, 1996*. [On Line] [consulté le 14/06/2001].: http://home.t-On line.de/home/Vittorio.Klostermann/grieb_01.htm

HEEG, Jürgen : „Die Ausbildung für den höheren Bibliotheksdienst in Deutschland : Aktuelle Situation und künftige Perspektiven“[la formation des conservateurs de bibliothèque en Allemagne : situation actuelle et perspectives d'avenir] , In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*. 2001, n°48 pages 70 à 76.

LE BESCOND, Isabelle, rapport de stage, *Prêt entre bibliothèques et fourniture de documents dans les bibliothèques allemandes d'étude et de recherche*, Ministère de l'éducation nationale, sous-Direction des

Bibliothèques et de la Documentation, et Deutsches Bibliotheksinstitut.

On line at

<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Coop/Stag/Lebes/System.html>

Consulté le 23/06/2001.

MILLOT, Lorraine : « La grande misère des étudiants allemands. Classes surpeuplées, manque de professeur : saignées par les coupes budgétaires, les universités sont en grève », *Libération*, jeudi 27 novembre 1997, page 9.

PRECHEL, Regine : « L'approche allemande des outils de gestion ». In : *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1999, t. 44, 4, pages 80-83

SÜHL-STROHMENGER, Wilfrid : « Une coopération transfrontalière entre les universités du Rhin : EUCOR ». In : *Bulletin des Bibliothèques de France*. 2001, t. 46, 3, pages 64 à 69.

THUN, Hans-Peter : *Eine Einführung in das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland*. [Introduction aux Bibliothèques allemandes][On Line]. Berlin : Deutsches Bibliotheksinstitut, 1998.[consulté le 10/05/2001]. http://www.dbi-berlin.de/dbi_pub/einzelpu/thun_ein/thu_01.htm

- **Systèmes de bibliothèques**

BARTH, Dirk : „Vom zweischichtigen Bibliothekssystem zur kooperativen Einschichtigkeit. Der Marburger Weg“. In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*. 1977, n°44. pages 495 à 522.

DUGALL, Berndt : *Aktuelle Tendenzen in der Umstrukturierung von Hochschulbibliothekssystemen in der Bundesrepublik Deutschland*, [tendances actuelles dans la structuration des systèmes de bibliothèques de l'enseignement supérieur en RFA] [On line]. [consulté le 23/07/2001]: <http://www.unibz.it/libraryconference/pdf/rel-Dugall.pdf>.

GRIEBEL, Rolf, WERNER, Andreas, HORNEI, Sigrid : *Bestandaufbau und Erwerbungspolitik in universitären Bibliothekssystemen*, [constitution des collections et politique d'acquisition dans les systèmes universitaires de bibliothèques] Deutsches Bibliotheksinstitut, DBI-Materialien : Berlin, 1994.

HAENISCH, Wolf, KOTTELWESCH, Clemens. : „Vom Strukturwandel deutscher Hochschulbibliotheken“ [A propos du changement de structure des Bibliothèques dans l'enseignement

supérieur allemand]. In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, 1973, Sonderheft 14.

RAFFELT, Albert : „Einschichtig ? Funktional“ !. *Freiburger Uni-Magazin Nr 2, 1999* [On Line] Fribourg : Université de Fribourg. [consulté le 23/07/2001]. Available from internet : <http://www.uni-freiburg.de/univ/3w/service/pre/unimagazin/9902/4bibliot.html>

RENOULT, Daniel (Dir.) : *Les bibliothèques dans l'Université*. Editions du Cercle de la Librairie, 1994. 358 pages.

On signalera également les sites des universités dont les bibliothèques sont présentées en première partie :

Pour Constance : <http://www.uni-Konstanz.de>

Pour Fribourg : <http://www.uni-freiburg.de>

Pour la Humboldt Universität : <http://www.hu-berlin.de>

- **La Freie Universität Berlin (FUB) et ses bibliothèques**

Signalons d'abord le site de la FUB : <http://www.fu-berlin.de> , en particulier les rubriques « *Die Freie Universität stellt sich vor* » (la Freie Universität se présente) et « *Zur Geschichte der Freien Universität* » (pour une histoire de l'Université Libre). Le site de la bibliothèque universitaire est accessible à l'adresse suivante : <http://www.ub.fu-berlin.de>

DIEPGEN, Eberhard : *Rede des Regierenden Bürgermeister von Berlin, Eberhard Diepgen, anlässlich der Feierstunde zum fünfzigjährigen Bestehen der FU Berlin am 4. Dezember 1998*. [Discours du maire de Berlin, Eberhard Diepgen, à l'occasion des célébrations pour les 50 ans de l'Université Libre de Berlin le 4 décembre 1998] [On Line]. Berlin : Freie Universität, 1998. [consulté le 23/07/01]. Available from internet : <http://www.fu-berlin.de/info/fub/geschichte/50jahre/diepgen.html>

FREIE UNIVERSITÄT BERLIN *Bibliotheksordnung der Freien Universität Berlin*, Mitteilungen der FU Berlin n°27/2000, 6/11/2000.

GERLACH, Johann Wolfgang : *Grusswort des Präsidenten Prof. Dr. Johann W. Gerlach*. [Discours de bienvenue du président de l'université Gerlach] [On Line]. Berlin : Freie Universität, 1998. [consulté le 23/07/01]. Available from internet : <http://www.fu-berlin.de/info/fub/geschichte/50jahre/begrueessung.html>

GERLACH, Johann Wolfgang (Dir) : *Freie Universität Berlin*, Berlin, Nicolai, 1998. 215 p.

LIEBICH, Werner (Dir) : *Die Universitätsbibliothek der Freien Universität Berlin*, Berlin, Freie Universität, 1988.

NAUMANN, Ulrich : *Planungen zur Struktur und Funktionsweise des Integrierten Bibliotheksverwaltungssystem für die Bibliotheken der Freien Universität Berlin*. [plans pour la structuration et le fonctionnement du système intégré d'administration des bibliothèques de l'Université Libre de Berlin] [On line]. Berlin : Freie Universität, 1996. [consulté le 23/07/01]. Available from internet : www.ub.fu-berlin.de/service/e-publicationen/mitarbeiter/naumann/struk-is.html

NAUMANN, Ulrich : *Peterchens Milchbubenrechnung* [les comptes du petit Pierre] [On line]. Berlin : Freie Universität, 1998. [consulté le 23/07/01]. Available from internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/~naumann/pete.html>

NAUMANN, Ulrich : *Was verdienen Bibliotheken?* [que gagnent les bibliothèques?] [On line]. Berlin : Freie Universität, 1996. [consulté le 23/07/01]. Available from internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/~naumann/pete.html>

NAUMANN, Ulrich : *Das Bibliothekssystem zentralisieren, automatisieren, rationalisieren*. [centraliser, automatiser, rationaliser le système de bibliothèques] [On line]. Berlin : Freie Universität, 1996. [consulté le 23/07/01].: <http://www.un.fu-berlin.de/fun/10-96/t1.html>

NAUMANN, Ulrich : *Entwicklung des FU-Bibliothekssystems in den vergangenen zwanzig Jahren im Überblick* [développement du système de bibliothèques de la FU depuis vingt ans] Berlin : Freie Universität, 1996. [consulté le 02/10/01]]. Available from internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/~naumann/biblstru.html>

NAUMANN, Ulrich : *Überlegungen zur Personalentwicklungsplanung am Beispiel der Freien Universität Berlin* [Réflexions sur la planification du développement du personnel à partir de l'exemple de l'Université Libre de Berlin] Berlin : Freie Universität, 1996. [consulté le 02/10/01]]. Available from internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/~naumann/persentw.html>

NAUMANN, Ulrich : *Hochschulbibliothekssysteme im Vergleich* [Comparaison des systèmes de bibliothèques de l'enseignement supérieur] Berlin : Freie Universität, 2001. [consulté le 15/10/01]].

Available from internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/~naumann/persentw.html>

- **Statistiques**

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES : *Rapport 98*. [On line]. Paris : Ministère de la culture, 1998 [consulté le 21/05/2001].

Available from internet : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport98/rapport98-statistiques>

DAS (EHMALIGE) DEUTSCHE BIBLIOTHEKSINSTITUT : *Daten : Wissenschaftliche Bibliotheken*. [statistiques des bibliothèques universitaires et de recherche] [On line]. Berlin : Deutsches Bibliotheksinstitut, 1998. [consulté le 15/04/2001] Available from internet : http://www.dbi-berlin.de/bib_wes/zdf/st/st_wb/st_wb.html

NAUMANN, Ulrich : *Statistik 162, Bibliotheken 1991-1999*. Berlin : Freie Universität, 1999.

- **Vocabulaire**

ANONYME, *Dictionnaire pratique du français : Branchen-Fachwörterbuch* Francfort, 41è salon du livre, 1989.

MICHALOWSKI, Ulrike, *Kleines Wörterbuch für Bibliothekare Französisch-Deutsch, Deutsch – Französisch : petit glossaire de bibliothéconomie Français-Allemand, Allemand-Français*, [On line]. [consulté le 14/06/2001] Available from internet : <http://members.aol.com/hkotzur/index.html>

Table des annexes

Annexe 1 : environnement institutionnel des bibliothèques allemandes.....	II
Annexe 2 : catégories de personnels.....	V
Annexe 3 : Petit lexique à l'usage des bibliothèques (français –allemand).....	IX
Annexe 4 : Petit lexique à l'usage des bibliothèques (allemand-français).....	XXI
Annexe 5 : Les principales bibliothèques de la Freie Universität.....	XXXIV
Annexe 6 : Plan du campus de Dahlem.....	XL

Annexe 1

Environnement institutionnel des bibliothèques allemandes

L'enseignement supérieur et la recherche sont placés sous l'autorité des Länder, mais le Bund prend en charge la mise en place d'un certain nombre de structures et de projets d'intérêt général, visant essentiellement à harmoniser le paysage de l'enseignement et de la recherche sur l'ensemble du territoire. Ces structures ont chacune une mission bien précise, et sont de ce fait assez nombreuses, ce qui est un peu déroutant pour un observateur étranger. Il en sera donné ici un aperçu très rapide, et incomplet : il a été choisi de s'arrêter aux institutions et aux structures fédérales dont il a semblé que les noms revenaient le plus fréquemment.³³

- **Der Wissenschaftsrat**³⁴

Le conseil a été créé en 1957 par un accord entre l'état Fédéral et les Länder pour assurer la réalisation de projets à long terme touchant le Bund et les autorités régionales. La mission du Wissenschaftsrat est principalement de « faire, dans le cadre de programmes de travail, des recommandations concernant le contenu et la structure de l'enseignement supérieur, de la science et de la recherche qui correspondent aux

³³ Les indications données ici sont tirées essentiellement de *Das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland : Ein Handbuch*, par Gisela von Busse et Ernestus Horst.

³⁴ www.wissenschaftsrat.de/

exigences sociales économiques et culturelles. »³⁵ Certaines de ces recommandations ont eu de très grands effets. Lors de la réunification, le *Wissenschaftsrat* a été chargé d'évaluer l'état des établissements d'enseignement supérieur des « nouveaux Länder » et d'émettre des recommandations pour leur réforme. Il a édité de nombreux rapports et recommandations, dont la plupart sont très respectés. C'est lui cependant qui a décidé la dissolution du Deutsches Bibliotheksinstitut, très contestée³⁶

- **Die Deutsche Forschungsgemeinschaft³⁷ ou « communauté pour le développement de la recherche »**

L'association, fondée en 1920, a pour mission d'aider financièrement au développement de la recherche en Allemagne, en soutenant pendant une durée définie des projets déterminés. Elle favorise également la coopération entre chercheurs, la poursuite des projets, et elle représente la recherche allemande au niveau international. Ses membres sont les établissements d'enseignement supérieur, les académies scientifiques et de gros centres de recherche. Elle accueille en son sein un groupe de travail « bibliothèques d'études » (*Fachgruppe Wissenschaftliches Bibliothekswesen*). La DFG n'est pas une autorité administrative, elle est composée pour partie de représentants de l'Etat et pour partie de professionnels. Afin de réaliser ses missions, la DFG reçoit des fonds de l'Etat Fédéral, des Länder aussi bien que de fondations privées, ce qui représentait en 1997 2,21 milliards de marks, soit 1,1 milliards d'euros. En 1997, le budget consacré aux bibliothèques d'études était de 36,36 millions de marks. Il ne s'agit pas de compléter les budgets des bibliothèques, mais de favoriser la mise en place de projets interrégionaux : création de catalogues généraux, soutien au catalogue national des périodiques ou catalogues de manuscrits.

³⁵ „im rahmen von Arbeitsprogrammen Empfehlungen zur Inhaltlichen und strukturellen Entwicklung der Hochschulen, der Wissenschaft und der Forschung zu erarbeiten, die den Erfordernissen des sozialen, kulturellen und wissenschaftlichen Lebens entsprechen.“
Verwaltungsabkommen des Wissenschaftsrates, art.2, cité par G. von Busse, *Bibliothekswesen der BRD*, page 35.

³⁶ Voir à ce sujet, sur le site du DBI, les archives de listes de discussions : http://www.dbi-berlin.de/dbi_ber/dobi/dobinet/schnell.htm#eigen/

³⁷ www.dfg.de/

- **Die Bund-Länder Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung (BLK)³⁸, commission nationale et fédérale pour la planification de l'enseignement et le développement de la recherche.**

La BLK est une structure permanente créée en 1970 permettant la communication entre l'Etat fédéral et les Länder pour les questions d'intérêt général touchant à la recherche et à la formation. Il s'agit d'une autorité administrative, dont les membres sont les ministres et secrétaires d'Etat concernés des Länder et de l'Etat fédéral. C'est le lieu où sont fixés des objectifs communs à tous les Länder. Les décisions prises dans le cadre de la BLK ont un caractère obligatoire, à la différence de celles du *Wissenschaftsrat*.

- **Die ständige Konferenz der Kultusminister der Länder (KMK), conférence permanente des ministres de la culture des Länder**

La KMK est une structure née de la période d'occupation, en 1946 : il était nécessaire d'avoir un organe de communication permanente entre les ministres de la culture des Länder pour réorganiser l'enseignement, la recherche et les établissements culturels. Les ministres des Länder de l'Est se sont désolidarisés de cette conférence dès 1948, et l'ont rejointe après la réunification. C'est dans le cadre de cette conférence qu'a été prononcée la formule de *Kulturhoheit*, souveraineté culturelle, qui fixe les limites de l'autorité fédérale en matière culturelle. Siègent à la KMK les représentants des ministères de la culture des Länder, les décisions doivent être prises à l'unanimité. Dans le domaine des bibliothèques, la KMK prend des décisions qui touchent au quotidien des établissements : règlement du PEB, organisation de la formation des bibliothécaires, missions des bibliothèques nationales, développement des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'école... La formation des bibliothécaires reste cependant très variable d'un Land à l'autre.

³⁸ www.blk-bonn.de

Annexe 2

Catégories de personnel

- Remarques générales sur l'organisation du personnel

L'organisation du personnel donne, y compris pour un observateur étranger, une impression de clarté. Une fois passées les premières semaines, on reconnaît vite les différentes catégories de personnel à la nature des tâches attribuées. A chaque niveau d'emploi, sauf le supérieur, correspondent deux types de cursus, l'un public l'autre privé ; les bénéficiaires de la formation publique sont rémunérés et doivent passer un examen avant d'être intégrés. Les conditions d'entrée dans la fonction publique varient selon le Land.

Un autre point remarquable est la stabilité du personnel, l'horizon professionnel est trop souvent limité à un seul établissement.

En raison des difficultés financières, les conservateurs ne sont pas remplacés, ou peu, ce qui pose de véritables problèmes pour l'accroissement des collections dans toutes les bibliothèques : les conservateurs, ou *Fachreferente* sont traditionnellement des spécialistes scientifiques, titulaires d'un doctorat, et c'est à leurs yeux cette qualification qui les autorise à prendre la responsabilité intellectuelle des collections. Or, plus que jamais, il est impossible de garder un *Fachreferent* par matière.

- Les catégories de personnel dans les bibliothèques allemandes

Noms	Formation	Equivalent français approximatif
------	-----------	----------------------------------

<i>Höherer Dienst, Fachreferent</i> « Service supérieur, bibliothécaire de référence »	En deux ans après la fin d'un cursus universitaire	Cat. A
Gehobener Dienst, Diplom-Bibliothekar « Service élevé, bibliothécaire diplômé »	En 8 semestres dans une Fachhochschule recrutant après le bac	Cat. A et B
Mittlerer Dienst Fachangestellte, Assistent « Service moyen supérieur, Employé spécialisé, Assistent »	Formation professionnelle après la quatrième	Cat. C (magasiniers spécialisés)
<i>Einfacher Dienst, sonstige Angestellte</i> « autres employés »	Aucune formation requise	Cat. D

Le service supérieur est formé en deux ans dans une Hochschule après obtention d'un diplôme de fin d'études. La thèse n'est en théorie pas exigible, mais la sélection à l'entrée des écoles est très rude, si bien qu'en pratique, elle est nécessaire pour être admis. La formation dure deux ans, dont la moitié est passée dans une ou deux bibliothèques (selon le Land), dites bibliothèques de formation (*Ausbildungsbibliothek*)³⁹. Etant donné le petit nombre de personnes concernées, il n'est pas concevable d'avoir un centre de formation par Land, aussi deux écoles assurent-elles la formation théorique pour toute l'Allemagne, à Francfort sur le Main et à Cologne. Les places sont très demandées, à la fois en raison du nombre de docteurs en Allemagne, et en raison de la considération dont jouit le métier. La notion de *Fachreferendariat* fait traditionnellement appel à des compétences scientifiques, choix des titres, indexation, conseil et renseignement spécialisé. Cependant, la part de plus en plus importante prise par les responsabilités administratives, ainsi que la nécessité de prendre en charge les collections dans des matières inconnues conduit à affaiblir ce modèle. Comme en France, il est difficile d'avoir des juristes, économistes ou scientifiques pour prendre la responsabilité intellectuelle des collections correspondantes. Il est beaucoup débattu en ce moment des réformes à faire dans la

³⁹ Par exemple, la bibliothèque de Fribourg, présentée dans le corps du mémoire, reçoit des *Referendare*.

formation du service supérieur, qui est restée sensiblement la même depuis la fin du XIXe siècle⁴⁰.

La formation des bibliothécaires diplômés a vu beaucoup plus de réformes. Depuis 1971 elle a lieu en *Fachhochschule*⁴¹, c'est à dire dans l'enseignement supérieur, et elle a suivi les changements techniques apparus dans les bibliothèques. Le bibliothécaire diplômé doit maîtriser les outils bibliographiques et les règles de catalogage pour assurer le bon déroulement du PEB, des acquisitions, du catalogage et pour pouvoir faire du renseignement bibliographique auprès des usagers. Les revendications salariales sont assez fortes à ce niveau, car les bibliothécaires sont nettement moins payés que d'autres diplômés des *Fachhochschulen*, alors qu'ils sont amenés à prendre au cours de leur carrières des responsabilités importantes. Aucun bibliothécaire diplômé n'est formé actuellement à Berlin en raison des problèmes de budget et l'importance prise par les assistants.

Les employés spécialisés sont formés dans l'enseignement secondaire professionnel en trois ans ou dans la fonction publique en deux ans. Les deux noms donnés correspondent aux deux types de cursus : « *Fachangestellte für Medien und Informationsdienste* » pour le privé, « *Bibliotheksassistent* » pour le public. La notion d' « *Assistent* » recouvre les deux cursus, elle fait référence à un ancien cadre d'emploi de la fonction publique. Les assistants ont des compétences techniques, ils assurent l'aspect matériel de la gestion des collections et de leur communication. Cependant, des réformes introduites en 1998 rapprochent beaucoup ce type de formation de celle du bibliothécaire diplômé. Cela pose quelques problèmes en terme de statut et de responsabilités, de plus, l'employeur public a tendance naturellement, entre deux employés de formation proches, à choisir celui qui reçoit le salaire le plus bas.

⁴⁰ C'est en 1893, en Prusse, à la suite d'un décret du ministre Althoff, qu'est fondée la première école allemande de bibliothécaires.

⁴¹ Les *Fachhochschulen* sont dispensent l'enseignement supérieur technique, après le bac ou la filière professionnelle, dans de nombreuses spécialités. Elles mènent en général directement à

Les autres employés exercent des tâches matérielles : équipement des documents, sortir et ranger les documents dans les magasins en fonction de leur cote.

l'enseignement professionnel, mais le diplômé a aussi la possibilité de poursuivre en université.
La formation des bibliothécaires dure 7 semestres, soit 3 ans et demi.

Annexe 3

Petit lexique à l'usage des bibliothèques (Français-Allemand)

Ce lexique d'environ 200 mots n'a pas vocation à être exhaustif, il s'agit d'un recueil des notes de vocabulaires que j'ai pu prendre au cours de mon stage. Ces notes sont cependant un peu plus élargies, car j'ai voulu ici produire un outil pratique destiné, par exemple, à un autre futur stagiaire en Allemagne. On trouve en effet très peu de lexiques spécialisés franco-allemand. Ceux dont je me suis inspirée pour compléter mes notes sont produits par des allemands, ce qui explique qu'ils aient pu estimer superflu de préciser le genre des mots, et j'ai relevé des erreurs.

A	
a cessé de paraître	Erscheinen eingestellt
abîmé, défraîchi	beschädigt
Accès, m	Zugang, m
Accessibilité, f	Zugänglichkeit, f
Accroissement du fonds, constitution des collections	Bestandaufbau, m
Acquisition, f	Erwerbung, f
Administration, f	Verwaltung, f
Analyse (f) de contenu (m)	Inhaltsanalyse, f

Annexe, f	Anhang, m
annuler	stornieren
Archives (m. pl.)	Archiv, m
Archiviste, m	Archivar (m)
Arthothèque, f	Arthothek, f
Association de bibliothécaires, f	Verein (m) der Bibliothekare
Augmentation (f) des prix (m pl.)	Preiserhöhung, f
Auteur, m	Verfasser, m
B	
Bande dessinée	Comic(-book) n, pl : Comics
Base de données, f	Datenbank, f
Bibliographie nationale, f	Nationalbibliographie, f
Bibliophilie, f	Bibliophilie, f
Bibliothécaire (m ou f)	Bibliothekar, Bibliothekarin (m, f)
Bibliothéconomie, f	Bibliothekswesen, n
Bibliothèque (f) de consultation (f) sur place	Präsenzbibliothek, f
Bibliothèque d'étude	Wissenschaftliche Bibliothek, f
Bibliothèque de consultation sur place, bibliothèque de bureau (f)	Handapparat, m
Bibliothèque nationale, f	Nationalbibliothek, f
Bibliothèque pour la jeunesse	Jugendbücherei, f
Bibliothèque publique, f	Öffentliche Bibliothek, f
Bibliothèque spécialisée (f) ou bibliothèque (f) d'institut	Fachbibliothek, f

(m)	
Bibliothèque universitaire, f	Universitätsbibliothek, f
Bibliothèque, f	Bibliothek, f
Bon de commande, m	Bestellzettel od. Bestellschein, m
Bouquiniste (m), antiquaire (m)	Antiquariat, n
Budget, m	Etat, m
C	
CADIST (équivalent)	Sondersammelgebietsbibliothek, f (abréviation : SSG)
Cahier (m) de suggestions (f pl.)	Wunschbuch, n
Caractères (m pl.)	Schriftart, f
Carte (f) d'usager (m)	Benutzerausweis, m
Carte, f (plan, m)	Karte, f
Catalogage, m	Titelaufnahme, f (activité, Tätigkeit)
Catalogue (meuble), m	Katalogschrank, m
Catalogue alphabétique, m	alphabetischer Katalog, m
Catalogue auteurs, m	Verfasserkatalog, m
Catalogue commun, m	Gesamtkatalog, m
Catalogue imprimé, m	gedruckter Katalog, m
Catalogue informatisé	EDV-Katalog, m
Catalogue-matière, m	Schlagwortkatalog, m
Centre d'information (m), espace de références (m)	Informationszentrum, m
Chaîne (f) de production (f) du livre	Buchstrasse, f

Chapitre, m	Kapitel, m
Chariot, m	Wagen, m
Chef de service, m	Abteilungsleiter, m
Chèque, m	Scheck, m
Circulaire, f	Rundschreiben, n
Citation, f	Zitat, n
Clavier, m	Tastatur, f
Code-barre, m	Barkode, m
Collaborateur (m), collaboratrice (f)	Mitarbeiter (m), Mitarbeiterin (f)
Collection de livres précieux	Rara (n pl.)
Collection, f	Sammlung, f
Collectionneur, m	Sammler, m
Commande, f	Auftrag (m), Bestellung (f)
commander	bestellen
Commerce (m) de livres (m) en gros	Grosso-Buchhandel, m
communicable (non)	verfügbar (nicht)
Congrès, m	Kongress, m
Conservateur de bibliothèque (en référence au cadre d'emploi de la fonction publique)	Bibliothekar(in) des höheren Dienstes (m ou f)
Conservateur de bibliothèque (m ou f)	wissenschaftliche(r) Bibliothekar(in) (m, f)
Conservateur de bibliothèque (expertise)	Fachreferendar(in), m (f)
Conservateur en formation en bibliothèque	Referendar, Referendarin (m, f)
Conservation, f	Konservierung, f
conserver	bewahren

convivial	benutzerfreundlich
Coordination, f (travailler en réseau)	Verbund, m (im Verbund arbeiten)
Copyright, m	Copyright,
Coquille, f	Druckfehler, m
Couverture, f	Bucheinband (m), Einband (m)
D	
déconnecter	abschalten
Département ou service	Abteilung, f
Dépôt légal, m	Pflichtabgabe, f
dériver (une notice)	übernehmen (eine Titelaufnahme als Fremddatei)
Désherbage, m	Aussonderung, f
désherber	aussondern
Détaillant, m	Einzelhandel, m
Dictionnaire, m	Wörterbuch, n
disponible	lieferbar
Disquette, f	Diskette, f
Don, m	Donum, n(pl.: Dona)
Données, f pl.	Daten, f
Donner un renseignement (m) à qqn	Bescheid geben (jm)
Doublon, m	Dublette, f
Douchette, f	Pistole, f
Droit de prêt, m	Leihgebühr, f
Droit de reproduction, m	Abdruckrecht, n
Durée de prêt	Leihfrist, f
E	
Echange, m	Tausch, m
éditer	herausgeben
Éditeur, m	Herausgeber, m

Edition (f) revue et augmentée	erw. bearb. Ausg.= erweiterte bearbeitete Ausgabe (f)
Edition, f	Ausgabe, f
Employé(e), m ou f	Angestellte, m od. f
en libre accès	freihand
Encyclopédie	Enzyklopädie, f
enregistrer	verbuchen
Enregistrer (sous), mettre en mémoire	Speichern (unter)
épuisé	vergriffen
Equipement (m), structure (f)	Einrichtung, f
exemplaire du dépôt légal	Pflichtstück, n
Exemplaire gratuit, m	Freiexemplar, m
Exemplaire, m	Exemplar, n
Exposition, f	Ausstellung, f
F	
Facture, f	Rechnung, f
Faiblesse (f) des moyens (m pl.)	Mittelknappheit, f
Fantôme, m	Vertreter, m
Fiche, f	Katalogkarte, Katalogzettel, (f, m)
Fichier, m	Kartei, m
File d'attente, f	Warteschlange, f
Fonds ancien, m	Altbestand, m
Fonds, m	Bestand, m
Format, m	Format, n
G	
Grossiste, m	Grossist, m
H	

Hardware, m	Hardware, f
Hommage, m	Festschrift, f
I	
Illustration, f	Abbildung, f
Illustration, f	Illustration, f
Image, f	Bild, n
Imprimante, f	Drucker, m
Imprimerie, f	Druckerei, f
Indexation, f	Sacherschließung, f
Indexer	Schlagwörter geben
In-folio, m	Bogenformat, n
Informaticien, m	Informatiker, m
Information, f (renseignement)	Auskunft, f
Information, f (société de l'information)	Information, f (Informationsgesellschaft)
Informatique, f	Informatik, f
Institut m	Institut, m
Interface (Z 39-50- Schnittstelle)	Schnittstelle, f
Inventaire, m	Inventar, n
J	
jaunir	vergilben
Journal, m	Zeitung, f
L	
Langue, f	Sprache, f
Lecteur, m	Leser, m
Lettre, f	Brief, m
Ligne, f	Zeile, f
Liste (f) de périodiques (m pl)	Zeitschriftenverzeichnis, n

Liste des livres disponibles en commerce	Verzeichnis lieferbarer Bücher
Liste ou index	Verzeichnis, n
Livraison, f	Lieferung, f
Livre (m) pour enfants	Kinderbuch, n
Livre de poche, m	Taschenbuch, n
Livres (m pl.) en enfer (m)	sekretierte Bücher, n pl.
Loi informatique et libertés (équivalent)	Datenschutzgesetz, n
M	
Magasin, m	Magazin, n
Magasinier, m	Magaziner, m
Maison d'édition, f	Verlag, m
mal-voyant	sehbehindert
Manuel, m	Lehrbuch, n
Manuscrit, m	Handschrift, f
MARC (données)	Maschinenlesbar(en Daten)
Masque (m) de recherche (f)	Suchmaske, f
Médiathèque, f	Mediothek, f
Menu, m	Menü, m
Méthode (f) de recherche	Suchstrategie, f
Microfilm (m), microfiche (f)	Mikrofilm (m), Mikrofiche (m)
Mise en page, f	Umbruch, m
Mission (des bibliothèques)	Aufgabe (der Bibliotheken)
Module (m)	Modul, m
Moniteurs étudiants (m pl.)	Studentische Hilfskräfte, f
Monographie f	Monografie f
Mot de passe, m	Passwort, n
Mot-clef, m	Stichwort, n
multilingue	mehrsprachig

N	
Nom (m) de lieu (m)	Ortsname, m
Notice abrégée, f	Kurztitelaufnahme, f
Notice, f	Titelaufnahme, f (résultat)
nouvelle édition, f	Neuausgabe, f
Numéro d'inventaire, m	Aktzessionsnummer, f
Numéro, f	Nummer, f
Numéro, m	Zahl, f
O	
Offre, f	Angebot, f
Opérateurs booléens, m pl.	Booleschen Operatoren, m pl.
Ordinateur, m	Computer, m
Ouvrage (m) en plusieurs volumes	Mehrbändiges Werk, n
P	
Page (f) de titre (m)	Titelseite, f
Pagination, f	Paginierung, f
Papier, m	Papier, n
par email	per e-mail
Paraître	Erscheinen
Partition, f	Partitur, f
PEB, Prêt (m) Entre Bibliothèques (f pl.)	Fernleihe, f
périmé, vieilli	veraltet
Périodique, m	Zeitschrift, f
Périodiques électroniques, m pl.	Elektronische Zeitschriften (f pl.)
Personne handicapée, f	Behinderte, m
Personnel, m	Personal, m
Perte, f	Verlust, m
Perturbation, f	Störung, f

Photocopie, f	Fotokopie, f
pilonner	einstampfen
Prêt, m	Ausleihe, f
prêter	verleihen
procurer	beschaffen
prolonger	verlängern
Propriété intellectuelle, f	geistiges Eigentum, n
Publication officielle, f	amtliche Druckschrift, f
Publication universitaire, f	Hochschulschrift, f
Publication, f	Veröffentlichung, f
publier	veröffentlichen
R	
Rappel, m	Mahnung, f
RCCBNN, m	Sigel (Bibliothekssigel), m
Recherche, f	Recherche, f
Recherche, f	Suche, f
Récolement, m	Standortkontrolle, f
Réductions (f pl.) de budget (m)	Etatkürzungen, f pl.
Règlement, m	Abrechnung, f
relier	binden
Renvoi, m + vers	Verweisung, f + auf
reproduire	vervielfältigen
Réseau de bibliothèques, m	Bibliotheksverbund, m
Réseau, m	Netz, n
réserver	vormerken
Résultat, m (de la recherche)	Treffer, m
S	
Salle (f) de lecture (f)	Lesesaal, m
Salon du livre, m	Buchmesse, f

Série, f	Serie (f), (Schriften)reihe, f
Soit littérature (m), soit document (m) ou documentation (f)	Literatur, f
Source, f	Quelle, f
Sous-titre, m	Untertitel, m
Stage, m	Praktikum, n
Stagiaire (m ou f)	Praktikant, Praktikantin (m, f)
Système (m) de gestion (f)	Betriebssystem, n
T	
Table des matières (f)	Inhaltsverzeichnis, n
Tableau (m) ou table (f)	Tabelle, f
Tampon, m	Stempel, m
Texte, m	Text, m
Thèse, f	Dissertation, f
Titre principal, m	Haupttitel, m
Titre, m	Titel, m
Titularisation, f	Verbeamtung, f
Traitement (m)électronique des données, informatique (f)	EDV, elektronische Datenverarbeitung, f
tronquer	trunkieren
U	
Usager, m	Benutzer, m
V	
Vedette-matière, f	Schlagwort, n
Vente (f) aux enchères (f)	Auktion, m
Vestiaire, m	Garderobe, f
Volume (m) ou tome (m) (eines mehrbändiges Werkes)	Band, m

Volume, m	Band, m
-----------	---------

Annexe 4

Petit lexique à l'usage des bibliothèques (Allemand-Français)

Ce lexique d'environ 200 mots n'a pas vocation à être exhaustif, il s'agit d'un recueil des notes de vocabulaires que j'ai pu prendre au cours de mon stage. Ces notes sont cependant un peu plus élargies, car j'ai voulu ici produire un outil pratique destiné, par exemple, à un autre futur stagiaire en Allemagne. On trouve en effet très peu de lexiques spécialisés franco-allemand. Ceux dont je me suis inspirée pour compléter mes notes sont produits par des allemands, ce qui explique qu'ils aient pu estimer superflu de préciser le genre des mots, et j'ai relevé des erreurs.

A	
Abbildung, f	Illustration, f
Abdruckrecht, n	Droit de reproduction, m
Abrechnung, f	Règlement, m
abschalten	déconnecter
Abteilung, f	Département ou service
Abteilungsleiter, m	Chef de service, m

Aktzessionsnummer, f	Numéro d'inventaire, m
alphabetischer Katalog, m	Catalogue alphabétique, m
Altbestand, m	Fonds ancien, m
amtliche Druckschrift, f	Publication officielle, f
Angebot, f	Offre, f
Angestellte, m od. f	Employé(e), m ou f
Anhang, m	Annexe, f
Antiquariat, n	Bouquiniste (m) antiquaire (m)
Archiv, m	Archives (m. pl.)
Archivar (m)	Archiviste, m
Arthothek, f	Arthothèque, f
Aufgabe, f (der Bibliotheken)	Mission (des bibliothèques)
Auftrag, m	Commande, f
Auktion, m	Vente (f) aux enchères (f)
Ausgabe, f	Edition, f
Auskunft, f	Information, f
Ausleihe, f	Prêt, m
aussondern	désherber
Aussonderung, f	Désherbage, m
Ausstellung, f	Exposition, f
B	
Band, m	Volume, m
Band, m	Volume (m) ou tome (m) (eines mehrbändiges)

	Werkes)
Barkode, m	Code-barre, m
behinderte, m	personne handicapée, f
Benutzer, m	Usager, m
Benutzerausweis, m	Carte d'usager
benutzerfreundlich	convivial
Beschädigt	Abîmé, défraîchi
beschaffen	procurer
Bescheid geben (jm)	Donner un renseignement (m) à qqn
Bestand, m	Fonds, m
Bestandaufbau, m	Accroissement du fonds, constitution des collections
bestellen	commander
Bestellung, f	Commande, f
Bestellzettel od. Bestellschein, m	Bon de commande, m
Betriebssystem, n	Système (m) de gestion (f)
bewahren	conserver
Bibliophilie, f	Bibliophilie, f
Bibliothek, f	Bibliothèque, f
Bibliothekar(in) des höheren Dienstes (m ou f)	Conservateur de bibliothèque (en référence au cadre d'emploi de la fonction publique)
Bibliothekar, Bibliothekarin (m, f)	Bibliothécaire (m ou f)

Bibliotheksverbund, m	Réseau de bibliothèques, m
Bibliothekswesen, n	Bibliothéconomie, f
Bild, n	Image, f
Binden	Relier
Bogenformat, n	In-folio, m
Booleschen Operatoren, m pl.	Opérateurs booléens, m pl.
Brief, m	Lettre, f
Bucheinband, m	Couverture, f
Buchmesse, f	Salon du livre, m
Buchstrasse, f	Chaîne (f) de production (f) du livre
C	
Comic(-book), n. (plur : comics)	Bande dessinée
Computer, m	Ordinateur, m
Copyright, n	Copyright, m
D	
Daten, f	Données, f pl.
Datenbank, f	Base de données, f
Datenschutzgesetz,	Loi informatique et libertés (équivalent)
Diskette, f	Disquette, f
Dissertation, f	Thèse, f
Donum, n (pl.: Dona)	Don, m
Drucker, m	Imprimante, f
Druckerei, f	Imprimerie, f
Druckfehler, m	Coquille, f
Dublette, f	Doublon, m
E	

EDV, elektronische Datenverarbeitung, f	Traitement (m)électronique des données, informatique (f)
EDV-Katalog, m	Catalogue informatisé
Eigentum (n), geistiges	Propriété intellectuelle, f
Einband, m	Couverture, f
Einrichtung, f	Équipement (m), structure (f)
einstampfen	pilonner
Einzelhandel, m	Détaillant, m
Elektronische Zeitschriften (f pl.)	Périodiques électroniques, m pl.
Enzyklopädie, f	Encyclopédie
erscheinen	paraître
Erscheinen eingestellt	A cessé de paraître
erw. bearb. Ausg.= erweiterte bearbeitete Ausgabe (f)	Edition (f) revue et augmentée
Erwerbung, f	Acquisition, f
Etat, m	Budget, m
Etatkürzungen, f pl.	Réductions (f pl.) de budget (m)
Exemplar, n	Exemplaire, m
F	
Fachbibliothek, f	Bibliothèque spécialisée (f) ou bibliothèque (f) d'institut (m)
Fernleihe, f	PEB, Prêt (m) Entre Bibliothèques (f pl.)
Festschrift, f	Hommage, m

Format, n	Format, m
Fotokopie, f	Photocopie, f
Freiexemplar, m	Exemplaire gratuit, m
freihand	en libre accès
G	
Garderobe, f	Vestiaire, m
gedruckter Katalog, m	Catalogue imprimé, m
geistiges Eigentum, n	Propriété intellectuelle, f
Gesamtkatalog, m	Catalogue commun, m
Grossist, m	Grossiste, m
Grosso-Buchhandel, m	Commerce (m) de livres (m) en gros
H	
Handapparat, m	Bibliothèque de consultation sur place, bibliothèque de bureau (f)
Handschrift, f	Manuscrit, m
Hardware, f	Hardware, m
Haupttitel, m	Titre principal, m
herausgeben	éditer
Herausgeber, m	Éditeur, m
Hochschulschrift, f	Publication universitaire, f
I	
Illustration, f	Illustration, f
Informatik, f	Informatique, f
Informatiker, m	Informaticien, m
Information, f	Information, f
Informationszentrum, m	Centre d'information

	(m), espace de références (m)
Inhaltsanalyse, f	Analyse (f) de contenu (m)
Inhaltsverzeichnis, n	Table des matières (f)
Institut, m	Institut m
Inventar, n	Inventaire, m
J	
Jugendbücherei, f	Bibliothèque pour la jeunesse
K	
Kapitel, m	Chapitre, m
Karte, f	Carte, f
Kartei, f	Fichier, m
Katalogkarte, Katalogzettel, (f, m)	Fiche, f
Katalogschrank, m	Catalogue (meuble), m
Kinderbuch, n	Livre (m) pour enfants
Kongress, m	Congrès, m
Konservierung, f	Conservation, f
Kurztitelaufnahme, f	Notice abrégée, f
L	
Lehrbuch, n	Manuel, m
Leihfrist, f	Durée de prêt
Leihgebühr, f	Droit de prêt, m
Leser, m	Lecteur, m
Lesesaal, m	Salle (f) de lecture (f)
lieferbar	disponible
Lieferung, f	Livraison, f
Literatur, f	Soit littérature (m),

	soit document (m) ou documentation (f)
M	
Magazin, n	Magasin, m
Magaziner, m	Magasinier, m
Mahnung, f	Rappel, m
Maschinenlesbaren Daten	MARC
Mediothek, f	Médiathèque, f
Mehrbändiges Werk, n	Ouvrage (m) en plusieurs volumes
mehrsprachig	multilingue
Menü, m	Menu, m
Mikrofilm (m), Mikrofiche (m)	Microfilm (m), microfiche (f)
Mitarbeiter (m), Mitarbeiterin (f)	Collaborateur (m), collaboratrice (f)
Mittelknappheit, f	Faiblesse (f) des moyens (m pl.)
Modul, m	Module (m)
Monografie f	Monographie f
N	
Nationalbibliographie, f	Bibliographie nationale, f
Nationalbibliothek, f	Bibliothèque nationale, f
Netz, n	Réseau, m
Neuausgabe, f	nouvelle édition, f
Nummer, f	Numéro, f
O	
Öffentliche Bibliothek, f	Bibliothèque publique, f

Ortsname, m	Nom (m) de lieu (m)
P	
Paginierung, f	Pagination, f
Papier, n	Papier, m
Partitur, f	Partition, f
Passwort, n	Mot de passe, m
per e-mail	par émail
Personal, m	Personnel, m
Pflichtabgabe, f	Dépôt légal, m
Pflichtstück, n	exemplaire du dépôt légal
Pistole, f	Douchette, f
Praktikant, Praktikantin (m, f)	Stagiaire (m ou f)
Praktikum, n	Stage, m
Präsenzbibliothek, f	Bibliothèque (f) de consultation (f) sur place
Preiserhöhung, f	Augmentation (f) des prix (m pl.)
Q	
Quelle, f	Source, f
R	
Rara (n pl.)	Collection de livres précieux
Recherche, f	Recherche, f
Rechnung, f	Facture, f
Referendar, Referendarin (m, f)	Conservateur en formation en bibliothèque
Rundschreiben, n	Circulaire, f
S	

Sacherschließung, f	Indexation, f
Sammler, m	Collectionneur, m
Sammlung, f	Collection, f
Scheck, m	Chèque, m
Schlagwort, n	Vedette-matière, f
Schlagwörter geben	Indexer
Schlagwortkatalog, m	Catalogue-matière, m
Schnittstelle, f	Interface (Z 39-50-Schnittstelle)
Schriftart, f	Caractères (m pl.)
sehbehindert	mal-voyant
sekretierte Bücher, n pl.	Livres (m pl.) en enfer (m)
Serie (f), (Schriften)reihe, f	Série, f
Sigel (Bibliothekssigel)	RCCBNN
Sondersammelgebietsbibliothek, f (abréviation : SSG)	CADIST (équivalent)
Speichern (unter)	Enregistrer (sous), mettre en mémoire
Sprache, f	Langue, f
Standortkontrolle, f	Récolement, m
Stempel, m	Tampon, m
Stichwort, n	Mot-clef, m
stornieren	annuler
Störung, f	Perturbation, f
Studentische Hilfskräfte, f pl.	Moniteurs étudiants (m pl.)
Suche, f	Recherche, f
Suchmaske, f	Masque (m) de recherche (f)
Suchstrategie, f	Méthode (f) de recherche

T	
Tabelle, f	Tableau (m) ou table (f)
Taschenbuch, n	Livre de poche, m
Tastatur, f	Clavier, m
Tausch, m	Echange, m
Text, m	Texte, m
Titel, m	Titre, m
Titelaufnahme, f (aktivité)	Catalogage, m
Titelaufnahme, f (résultat)	Notice, f
Titelseite, f	Page (f) de titre (m)
Treffer, m	Résultat, m (de la recherche)
trunkieren	tronquer
U	
übernehmen (eine Titelaufnahme als Fremddatei)	dériver (une notice)
Umbruch, m	Mise en page, f
Universitätsbibliothek, f	Bibliothèque universitaire, f
Untertitel, m	Sous-titre, m
veraltet	périmé, vieilli
Verbeamtung, f	Titularisation, f
verbuchen	enregistrer
Verbund, m (im Verbund arbeiten)	Coordination, f (travailler en réseau)
Verein, m der Bibliothekare,	Association de bibliothécaires, f
Verfasser, m	Auteur, m
Verfasserkatalog, m	Catalogue auteurs, m
verfügbar (nicht)	communicable (non)

vergilben	jaunir
vergriffen	épuisé
Verlag, m	Maison d'édition, f
verlängern	prolonger
verleihen	prêter
Verlust, m	Perte, f
veröffentlichen	publier
Veröffentlichung, f	Publication, f
Vertreter, m	Fantôme, m
vervielfältigen	reproduire
Verwaltung, f	Administration, f
Verweisung, f +auf	Renvoi, m + vers
Verzeichnis lieferbarer Bücher	Liste des livres disponibles en commerce
Verzeichnis, n	Liste ou index
vormerken	réserver
W	
Wagen, m	Chariot, m
Warteschlange, f	File d'attente, f
Wissenschaftliche Bibliothek, f	Bibliothèque d'étude
wissenschaftliche(r) Bibliothekar(in) (m, f)	Conservateur de bibliothèque (m ou f)
Wörterbuch, n	Dictionnaire, m
Wunschbuch, n	Cahier (m) de suggestions (f pl.)
Z	
Zahl, f	Numéro, m
Zeile, f	Ligne, f
Zeitschrift, f	Périodique, m
Zeitschriftenverzeichnis, n	Liste (f) de

	périodiques (m pl.)
Zeitung, f	Journal, m
Zitat, n	Citation, f
Zugang, m	Accès, m
Zugänglichkeit, f	Accessibilité, f

Annexe 5

Les principales bibliothèques de la Freie Universität

Cette présentation n'est pas exhaustive : le lecteur pourra se référer aux pages du site web de la FU (<http://www.ub.fu-berlin.de/fbb/>) qui présentent ces bibliothèques. Il a été choisi, ici, de ne présenter que les bibliothèques les plus importantes, ainsi que les bibliothèques d'institutions centrales, présentées dans l'édition 2001 du *Handbuch der Bibliotheken*, dont les données sont complétées et actualisées à l'aide des statistiques 1999 de la BU et des pages web de présentation.

- **Bibliothèque universitaire**

- o Email : [auskunft@ub.fu-berlin.de/](mailto:auskunft@ub.fu-berlin.de)
- o Adresse internet : <http://www.ub.fu-berlin.de/>
- o Tutelle : FU
- o Bibliothèque de consultation sur place, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.

Budget	2 356 937 DM, soit 1 178 468,5 euros
Personnel (ETP)	146,5
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	2382453 unités
Abonnements vivants de périodiques	4 404 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	250

- **Bibliothèque du jardin et du musée botanique de Dahlem**

- o Email : library@mail.bgbm.fu-berlin.de/
- o Adresse internet : <http://www.bgbm.fu-berlin.de/BGBM/Library>
- o Tutelle : Land de Berlin et FU
- o Bibliothèque de consultation sur place, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00.

Budget	152 277 DM, soit 76 138.5 euros
Personnel (ETP)	10,05
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	369 270 unités
Abonnements vivants de périodiques	2369 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	25

- **Bibliothèque de domaine en science de l'éducation, didactique spécialisée, psychologie et sport :**

- o Email : ewibib@zedat.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://www.fu-berlin.de/ewibib/>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de prêt, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.

Personnel (ETP)	14 personnes
Budget	401 000 DM, soit 200 500 euros
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	1 123 139 unités
Abonnements vivants de périodiques	798 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	210

- **Bibliothèque et centre d'information de l'institut Otto Suhr (sciences politiques)**

Email : bisinfo@zedat.fu-berlin.de

Adresse internet : http://www.polwiss.fu-berlin.de/osi/start_frame.html

Tutelle : Land de Berlin

Bibliothèque de prêt, ouverte du lundi au jeudi de 9h30 à 19h00, et le jeudi de 9h30 à 18h00. (salle des monographies, prêt fermé une heure avant la fin)

Budget	325 453 DM, soit 162 726 euros
Personnel (ETP)	12
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	563 531 unités
Abonnements vivants de périodiques	1 228 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	128

- **Bibliothèque de l'institut Friedrich Meinecke (domaine : histoire)**

- o Email fmibibl@zedat.fu-berlin.de
- o Adresse internet <http://userpage.fu-berlin.de/~antike/fmi/>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de consultation sur place, du lundi au vendredi de 10h00 à 20h00

Budget	209992 DM, soit 104 996 euros
Personnel (ETP)	7,75
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	168 206 unités
Abonnements vivants de périodiques	360 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	233

- **Bibliothèque de Philologie (réunion de la bibliothèque de philologie allemande et néerlandaise, de la bibliothèque de philologie romane, et de la bibliothèque de littérature générale et comparée)**

- o Email : germanistik@ub.fu-berlin.de/ et romanistik@ub.fu-berlin.de/
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de consultation sur place, ouverte ???

Bibliothèque de philologie allemande et néerlandaise

Budget	179016 DM, soit 890508 euros
Personnel (ETP)	9,33
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	200 200 unités
Abonnements vivants de périodiques	521 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	324

Bibliothèque de philologie romane

Budget	98 959 DM, soit 49 959,5 euros
Personnel (ETP)	4
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	unités
Abonnements vivants de périodiques	abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	324

Bibliothèque de littérature générale et comparée

Budget	40 751 DM, soit 20 375,5 euros
Personnel (ETP)	2,25
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	36 855 unités
Abonnements vivants de périodiques	56 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	324

- **Bibliothèque de l'institut John-F. Kennedy pour les études Nord-Américaines**

- o Email : jfkibib@zedat.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://www.fu-berlin.de/jfki>
- o Tutelle : Land de Berlin et FU
- o Bibliothèque de prêt, ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00, et le vendredi de 8h00 à 17h00.

Budget	271 376 DM, soit 135 688 euros
Personnel (ETP)	13,75 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	866 477 unités
Abonnements vivants de périodiques	1258 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	66

- **Bibliothèque de l'institut d'histoire de l'art**

- o Email : khibib@zedat.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://userpage.fu-berlin.de/khi/biblioth.htm/>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de consultation sur place, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00

Budget	155952 DM, soit 77976 euros
Personnel (ETP)	4 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	127 077 unités
Abonnements vivants de périodiques	1170 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	233, en commun avec la bibliothèque de l'institut Friedrich Meinecke

- **Bibliothèque de médecine**

- o Email : medbib@medizin.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://medizin.fu-berlin.de/medbib/home/html>
- o Tutelle Land de Berlin et FU
- o Bibliothèque de prêt et de consultation sur place, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00, et le samedi de 9h00 à 18h00.

Budget	827 925 DM, soit 413 962,5 euros
Personnel (ETP)	11,50 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	161 007 unités
Abonnements vivants de périodiques	615 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	60

- **Bibliothèque de droit**

- o Email : <http://www.rewiss.fu-berlin.de>
- o Adresse internet : <http://fu-berlin.de/fbb.rec.01.html/>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de présence et de consultation sur place

Budget	824 945 DM, soit 412 472,5 euros
Personnel (ETP)	24 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	700 025 unités
Abonnements vivants de périodiques	2 746 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	700

- **Bibliothèque des instituts d'Europe de l'Est et de philologie slave**

- o Email : [biblioeci@zedat.fu-berlin.de/](mailto:biblioeci@zedat.fu-berlin.de)
- o Adresse internet : <http://userpage.fu-berlin.de/~oei/>
- o Tutelle : Land de Berlin

- o Bibliothèque de prêt, ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00

Budget	145 860 DM, soit 72 930 euros
Personnel (ETP)	11 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	401 916 unités
Abonnements vivants de périodiques	267 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	50, dont une partie de salle de conférence

- **Bibliothèque de médecine vétérinaire :**

- o Email : library@earl.vetmed.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://www.vetmed.fu-berlin.de>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de prêt, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30, sauf le mercredi de 9h00 à 20h00.

Budget	535 135 DM, soit 267 567,5 euros
Personnel (ETP)	7,75 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	267 399 unités
Abonnements vivants de périodiques	643 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	90

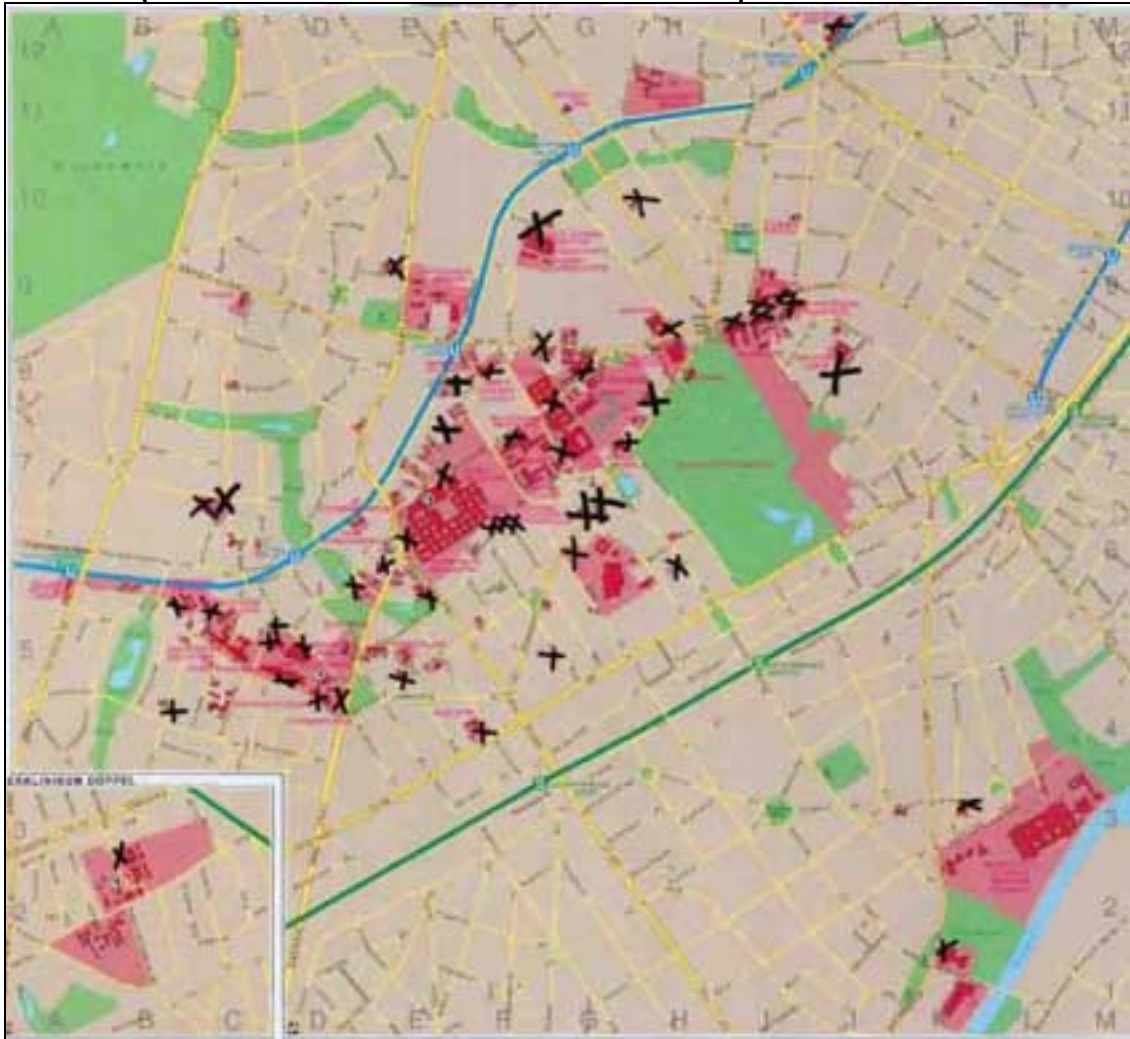
- **Bibliothèque d'économie :**

- o Email : fb-bib@ccmailer.wiwiss.fu-berlin.de
- o Adresse internet : <http://www.wiwiss.fu-berlin.de/w3/fbib/index.html>
- o Tutelle : Land de Berlin
- o Bibliothèque de prêt, ouverte pendant l'année du lundi au jeudi de 9h00 à 19h00, et le vendredi de 9h00 à 18h00.

Budget	594 650 DM, soit 29 732,50 euros
Personnel (ETP)	21,5 personnes
Collections (sauf abonnements vivants de périodiques)	560 363 unités
Abonnements vivants de périodiques	2 131 abonnements
Nombre de places assises en salle de lecture	173

Annexe 6

Plan du campus de Dahlem, avec les bibliothèques





Les croix noires indiquent une bibliothèque